

allons-de-l'Erdre

2019
N° 01



Bulletin
municipal



Vie
municipale
03

Zoom sur
27

Démarches
administratives
32

Vie
intercommunale
35

Vie
des écoles
37

Vie
associative
38

Carnet
de vie
42

Infos
pratiques
53

vallons-de-l'Erdre

Zoom sur Tirage : 3600 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU, Maire

Commission communication :

Alain RAYMOND, Gaëlle TERRIEN, Caroline JEMET, Jacqueline PETITEAU,
Danièle JUSTEAU, Frank GUILLAUMEUX, Nadia LERAY, Marie-Thérèse POILLIÈVRE,
Marie-Laure COQUEREAU, Sophie GILLOT

Bulletin téléchargeable sur le site internet : <http://www.vallonsdelerdre.fr>

Service communication : Virginie VOISINE-BARBIN, Alexia HAMERY et Léa JAHAN

Conception et impression : IMPRIMERIE PLANCHENAULT (2018003439 EF)

Dépôt légal : janvier 2019





Édito

Chères Vallonnaises, chers Vallonnais,

Nous voici à la fin de notre première année en commune nouvelle, ce projet ambitieux de nouvelle organisation territoriale est devenu réalité grâce au travail collaboratif conduit depuis des années et grâce à la volonté de continuer à agir ensemble en refusant l'immobilisme face aux défis de notre société en forte mutation.

La « charte » validée par tous les conseils municipaux des communes historiques reste notre cadre de référence. Les commissions communales composées de l'ensemble des élus sont force de propositions pour coordonner les actions et faire émerger des projets, Je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur implication forte dans ces commissions et particulièrement l'implication des adjoints sur des sujets nombreux, structurants et parfois difficiles.

Évidemment, une telle restructuration a entraîné quelques perturbations. Le changement de département des habitants de Freigné a fait l'objet d'une attention particulière. Ici ou là, quelques difficultés doivent encore être solutionnées. Pour ce premier bilan post-démarrage, les incidences au global restent réduites. C'était un objectif majeur ; c'est pourquoi nous devons reconnaître le professionnalisme, l'abnégation et la capacité d'adaptation des agents des services de Vallons-de-l'Erdre dans leur mission de service public renouvelée.

En 2018, les projets des communes déléguées ont été menés dans le cadre d'un budget consolidé élaboré notamment à partir des prévisions des communes historiques. À partir de 2019, le budget sera « un et indivisible » car il correspondra à un projet collectif à l'échelle de Vallons-de-l'Erdre. Le temps de la mise en œuvre étant passé, il convient désormais d'assurer un développement équilibré et équitable de notre territoire pour que les habitants puissent y trouver un emploi et bénéficier de services, d'activités ou encore de loisirs permettant à chacun de continuer à s'épanouir à Vallons-de-l'Erdre.

Outre les projets en cours qui seront achevés en 2019, nous réfléchissons à la réhabilitation de l'ex-maison de retraite en lieu dédié aux associations et aux permanences diverses. La commission communale en charge des affaires sociales travaille en vue de finaliser le projet d'épicerie sociale et solidaire. La jeunesse, enjeu d'avenir, sera notre priorité ; nous accompagnerons les établissements scolaires dans leur développement. Les animations et activités périscolaires et de loisirs hors périodes scolaires seront poursuivies.

Parallèlement, notre partenariat avec les nombreuses associations permettra la mise en valeur de notre territoire.

Un plan pluriannuel d'actions sera élaboré, en coopération avec la Communauté de Communes, le Département, la Région et les services de l'État. L'attractivité, l'esprit, la dynamique de notre commune nouvelle doivent être valorisés selon la maxime : « choisir plutôt que subir ».

Dans le contexte social tendu que nous connaissons aujourd'hui, la commune, par le biais des accueils des mairies déléguées, constitue souvent le dernier et essentiel maillon d'écoute et de solidarité. Je m'attacherai, au fil des jours de cette nouvelle année, à être attentif aux situations individuelles.

À tous, Vallonnaises, Vallonnais je suis très heureux de vous offrir tous mes meilleurs vœux pour cette année 2019 et je vous souhaite une bonne lecture de ce premier bulletin annuel de la commune de Vallons-de-l'Erdre.

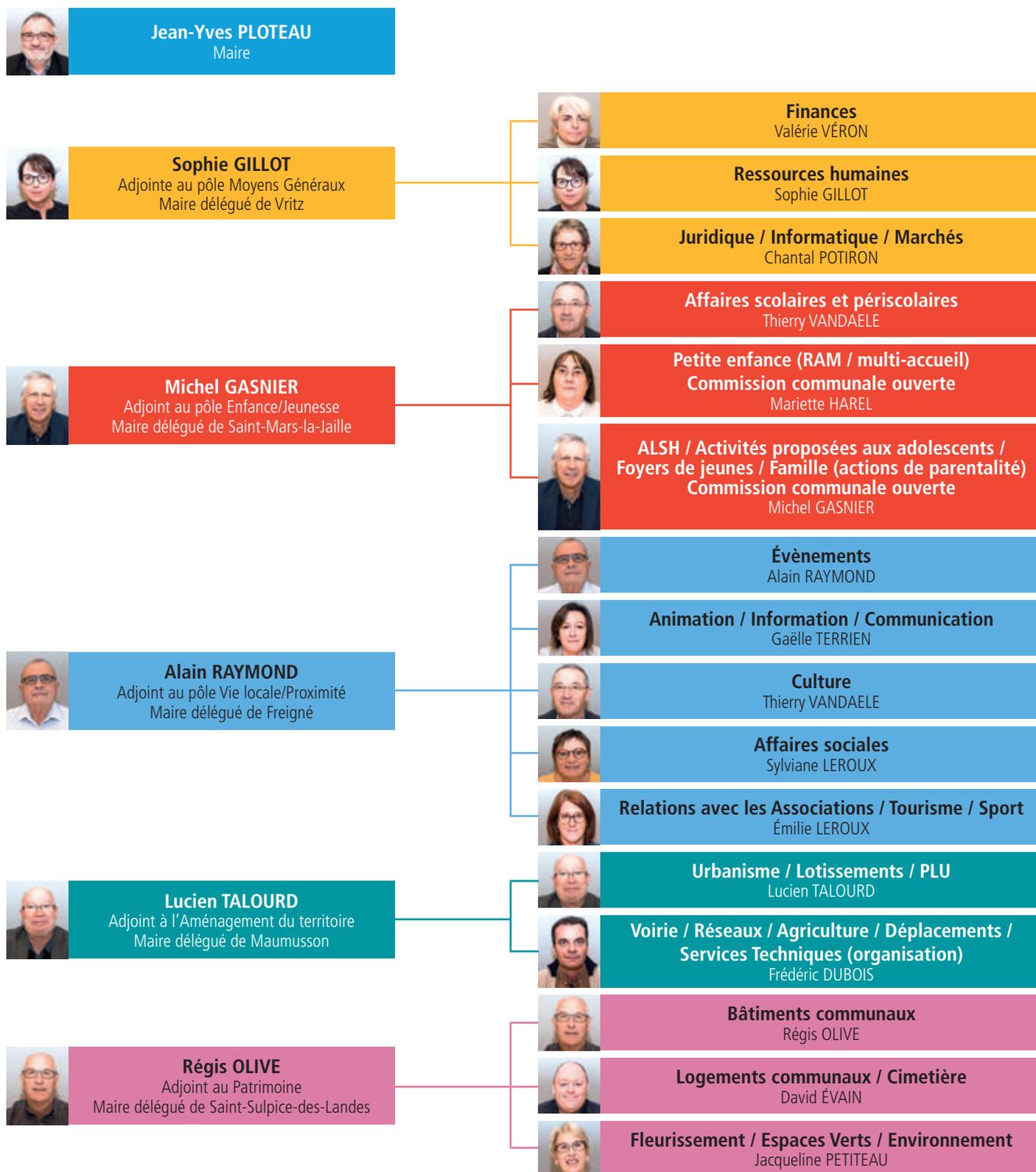
Bien cordialement,

Jean-Yves Ploteau
Maire

Le conseil municipal

C'est au cours de la première séance du conseil municipal, le 9 janvier 2018, que Jean-Yves PLOTEAU a été élu Maire de Vallons-de-l'Erdre avec 57 voix. Les Maires des communes fondatrices sont Maires délégués de droit des communes historiques. Lors de cette même séance, il a été procédé à l'élection des 15 adjoints au Maire et à la création de 17 commissions communales avec à leur tête un Maire d'une commune déléguée et un adjoint.

ORGANIGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES COMMISSIONS À LA DATE DU 13 NOVEMBRE 2018



Les commissions municipales

MOYENS GÉNÉRAUX - GILLOT Sophie

Finances - VÉRON Valérie

BELLEIL Pascal, DALAINE Luc, ÉVAÏN David, GASNIER Patrick, RAYMOND Alain, TERTRIN Laurent, VALLÉE Mickaël

Ressources humaines - GILLOT Sophie

FOUCHER Yannick, GRAPIGNON Nathalie, GUILLOTIN Christiane, LÉPICIER Luc, OLIVE Arnaud, OLIVE Régis, PAVAGEAU Sébastien, PETITRENAUD Magali

Juridique/Informatique/Marchés - POTIRON Chantal

BELLEIL Pascal, ESNAULT Sonia, ÉVAÏN David, LEDUC Nicolas, MARCHESSEAU Loïc, TERRIEN Gaëlle, TRÉBOUVIL Stéphane

PATRIMOINE - OLIVE Régis

Bâtiments communaux - OLIVE Régis

AILLERIE Géraldine, BAUDOUIN Annie, BELLEIL Vincent, BLAIZE Guy, COUTY Franck, FOUCHER Yannick, GOURDON Joseph, GRATIEN Aurélien, HAMARD Jean-Marc, LARDEUX Jean-Michel, LÉPICIER Luc, TRÉBOUVIL Stéphane

Logements communaux/Cimetière - ÉVAÏN David

COUTY Franck, FOUCHER Yannick, GOURDON Joseph, GROSBOIS Moïse, HAREL Mariette, HAREL Valérie, JUSTEAU Danièle, LARDEUX Jean-Michel, MICHEL Monique, PAGEAU Jocelyne

Fleurissement/Espaces verts/Environnement

PETITEAU Jacqueline

BLAIZE Guy, BLANCHET André, GAUTIER Maxime, GRATIEN Aurélien, GROSBOIS Moïse, GUILLOTIN Christiane, HANCE Marietta, MICHEL Monique, MOINARDEAU Manuella, POILIEVRE Marie-Thérèse, SALVAN Laurent

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - TALOURD Lucien

Urbanisme/Lotissements/PLU - TALOURD Lucien

BELLEIL Vincent, BLANCHET André, FOUCHER Yannick, GASNIER Patrick, HAMARD Jean-Marc, MARCHESSEAU Loïc, PAGEAU Jocelyne, PLOTEAU Hubert, TERTRIN Laurent

Voirie/Réseaux/Agriculture/Déplacements/Services techniques (organisation) - DUBOIS Frédéric

BELLEIL Vincent, BLAIZE Guy, BLANCHET André, DALAINE Luc, FOUCHER Yannick, LARDEUX Jean-Michel, OLIVE Arnaud, PELÉ Jean-Guy, PLOTEAU Hubert, SALVAN Laurent

ENFANCE/JEUNESSE - GASNIER Michel

Affaires scolaires et périscolaires - VANDAELE Thierry

AILLERIE Géraldine, BÉZIE Olivier, ESNAULT Sonia, GATINEAU Nathalie, GUILLET Léa, HAMON Catherine, HAMON Delphine, NYS Laëtitia, PAGEAU Jocelyne, PARIS Mâlo, PETITRENAUD Magali

Petite enfance (RAM/multi-accueil) - Commission communale ouverte - HAREL Mariette

AILLERIE Géraldine, BERNARD Cécile, COQUEREAU Marie-Laure, GATINEAU Nathalie, GUILLET Léa, HAMON Delphine, LERAY Nadia, NYS Laëtitia, PETITRENAUD Magali

Élus de la commune de LE PIN : HAREL Stéphanie, POUPART Maxime, RABILLER Séverine

ALSH/Activités proposées aux adolescents/Foyers de jeunes/Famille (actions de parentalité) - Commission communale ouverte - GASNIER Michel

COQUEREAU Marie-Laure, GASNIER Patrick, GATINEAU Nathalie, GUILLAUMEUX Frank, GUILLET Léa, HAMON Catherine, LEDUC Nicolas, LÉPICIER Luc, LEROUX Émilie, LEROUX Sylviane, NYS Laëtitia, PETITRENAUD Magali, RAVON Nathalie

Élus de la commune de LE PIN : HAREL Stéphanie, POUPART Maxime, RABILLER Séverine

VIE LOCALE/PROXIMITÉ - RAYMOND Alain

Événements - RAYMOND Alain

BACOU Amandine, BERNARD Cécile, BLAIZE Guy, COUTY Franck, GOURDON Joseph, JEMET Caroline, LERAY Nadia, PAGEAU Jocelyne, PAVAGEAU Sébastien, PETITRENAUD Magali, POILIEVRE Marie-Thérèse, TRÉVISAN Isabelle

Animation/Information/Communication - TERRIEN Gaëlle

COQUEREAU Marie-Laure, GILLOT Sophie, GUILLAUMEUX Frank, JEMET Caroline, JUSTEAU Danièle, LERAY Nadia, PETITEAU Jacqueline, POILIEVRE Marie-Thérèse

Culture - VANDAELE Thierry

BERNARD Cécile, DUBOIS Frédéric, GOURDON Joseph, MICHEL Monique, NYS Laëtitia, PAGEAU Jocelyne, SOUPAULT Patricia, TRÉVISAN Isabelle, VALLÉE Mickaël

Affaires sociales - LEROUX Sylviane

BACOU Amandine, ESNAULT Sonia, GOIZET Marylène, GRAPIGNON Nathalie, GROSBOIS Moïse, GUÉRIN Marie-Emmanuelle, GUILLAUMEUX Frank, GUILLOTIN Christiane, HANCE Marietta, JUSTEAU Danièle, POILIEVRE Marie-Thérèse, RAVON Nathalie

Relations avec les associations/Tourisme/Sport - LEROUX Émilie

BACOU Amandine, COQUEREAU Marie-Laure, COUTY Franck, GATINEAU Nathalie, HAMON Catherine, PETITRENAUD Magali, POILIEVRE Marie-Thérèse, PLOTEAU Hubert, SOUPAULT Patricia, TRÉBOUVIL Stéphane, VALLÉE Mickaël

COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES

Président : PLOTEAU Jean-Yves

Membres titulaires : COUTY Franck, MARCHESSEAU Loïc, POILIEVRE Marie-Thérèse, POTIRON Chantal, RAYMOND Alain,

Membres suppléants : BLAIZE Guy, DALAINE Luc, GASNIER Patrick, PLOTEAU Hubert, TRÉBOUVIL Stéphane

COMMISSION COMMUNALE « MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE »

Président : PLOTEAU Jean-Yves

Membres titulaires : COUTY Franck, MARCHESSEAU Loïc, POILIEVRE Marie-Thérèse, POTIRON Chantal, RAYMOND Alain

Membres suppléants : BLAIZE Guy, DALAINE Luc, GASNIER Patrick, PLOTEAU Hubert, TRÉBOUVIL Stéphane

Les élus de Vallons-de-l'Erdre



Maire
PLOTEAU Jean-Yves



1^{er} adjointe
GILLOT Sophie



2^e adjoint
GASNIER Michel



3^e adjoint
RAYMOND Alain



4^e adjoint
TALOURD Lucien



5^e adjoint
OLIVE Régis



6^e adjointe
TERRIEN Gaëlle



7^e adjointe
PETITEAU Jacqueline



8^e adjointe
VÉRON Valérie



9^e adjointe
POTIRON Chantal



10^e adjointe
HAREL Mariette



11^e adjoint
DUBOIS Frédéric



12^e adjoint
ÉVAIN David



13^e adjointe
LEROUX Émilie



14^e adjoint
VANDAELÉ Thierry



15^e adjointe
LEROUX Sylviane

LES CONSEILLERS



AILLERIE Géraldine
Conseillère municipale
(Vritz)



BACOU Amandine
Conseillère municipale
(Bonnœuvre)



BAUDOUIIN Annie
Conseillère municipale
(Maugmusson)



BELLEIL Pascal
Conseiller municipal
(Saint-Sulpice-des-Landes)



BELLEIL Vincent
Conseiller municipal
(Saint-Sulpice-des-Landes)



BERNARD Cécile
Conseillère municipale
(Saint-Sulpice-des-Landes)



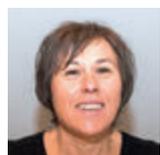
BÉZIE Olivier
Conseiller municipal
(Maugmusson)



BLAIZE Guy
Adjoint de la commune
délégue de Bonnœuvre



BLANCHET André
Adjoint de la commune
délégue de Saint-Mars-la-Jaille



COQUEREAU Marie-Laure
Adjointe de la commune
délégue de Vritz



COUTY Franck
Adjoint de la commune
délégue de Vritz



DALAINE Luc
Conseiller municipal
(Maugmusson)



ESNAULT Sonia
Conseillère municipale
(Vritz)



FOUCHER Yannick
Adjoint de la commune
délégue de Freigné



GATINEAU Nathalie
Adjointe de la commune
délégue de Bonnœuvre



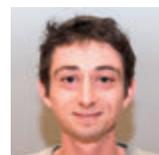
GOIZET Marylène
Conseillère municipale
(Saint-Mars-la-Jaille)



GOURDON Joseph
Conseiller municipal
(Vritz)



GRAPIGNON Nathalie
Conseillère municipale
(Bonnœuvre)



GRATIEN Aurélien
Conseiller municipal
(Maugmusson)

Vie municipale



GRILLOT Frédéric
Conseiller municipal
(Maumusson)



GUÉRIN Marie-Emmanuelle
Conseillère municipale
(Bonnœuvre)



GUILLAUDEUX Frank
Conseiller municipal
(Saint-Mars-la-Jaille)



GUILLET Léa
Adjointe de la commune
déléguee de Maumusson



HAMARD Jean-Marc
Conseiller municipal
(Freigné)



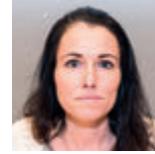
HAMON Catherine
Conseillère municipale
(Saint-Sulpice-des-Landes)



HANCE Marietta
Conseillère municipale
(Freigné)



HAREL Valérie
Conseillère municipale
(Bonnœuvre)



JEMET Caroline
Conseillère municipale
(Freigné)



JUSTEAU Danièle
Conseillère municipale
(Maumusson)



LARDEUX Jean-Michel
Adjoint de la commune
déléguee de Freigné



LEDUC Nicolas
Conseiller municipal
(Saint-Sulpice-des-Landes)



LÉPICIER Luc
Conseiller municipal
(Saint-Mars-la-Jaille)



LERAY Nadia
Conseillère municipale
(Saint-Mars-la-Jaille)



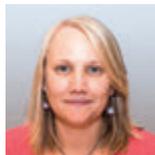
MARCHESSEAU Loïc
Adjoint de la commune
déléguee de Maumusson



MICHEL Monique
Conseillère municipale
(Saint-Mars-la-Jaille)



MOINARDEAU Manuella
Conseillère municipale
(Bonnœuvre)



NYS Laëticia
Conseillère municipale
(Bonnœuvre)



OLIVE Arnaud
Conseiller municipal
(Vritz)



PAGEAU Jocelyne
Conseillère municipale
(Saint-Mars-la-Jaille)



PAVAGEAU Sébastien
Conseiller municipal
(Maumusson)



PELÉ Jean-Guy
Conseiller municipal
(Freigné)



PETITRENAUD Magali
Conseillère municipale
(Freigné)



PLOTEAU Hubert
Adjoint de la commune déléguée
de Saint-Sulpice-des-Landes



POILIEVRE Marie-Thérèse
Adjointe de la commune déléguée
de Saint-Sulpice-des-Landes



RAVON Nathalie
Conseillère municipale
(Freigné)



SALVAN Laurent
Adjoint de la commune déléguée
de Vritz



TRÉBOUVIL Stéphane
Conseiller municipal
(Saint-Mars-la-Jaille)



VALLÉE Mickaël
Conseiller municipal
(Saint-Mars-la-Jaille)

Élus non photographiés :

GASNIER Patrick : conseiller municipal (Vritz)
GAUTIER Maxime : conseiller municipal (Freigné)
GROSBOS Moïse : conseiller municipal (Vritz)
GUILLOTIN Christiane : conseillère municipale (Maumusson)
HAMON Delphine : conseillère municipale (Saint-Sulpice-des-Landes)
PARIS Mâlo : conseiller municipal (Saint-Mars-la-Jaille)

SOUPAULT Patricia : conseillère municipale (Freigné)
TERTRIN Laurent : conseiller municipal (Bonnœuvre)
THOMELIN David : conseiller municipal (Bonnœuvre)
THOMY Daniel : conseiller municipal
TRÉVISAN Isabelle : conseillère municipale (Maumusson)

Le conseil municipal des enfants Commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a organisé la 2^e édition du « super-nettoyage » qui a regroupé une trentaine de personnes. Cette année encore, cette action a permis de ramasser plusieurs dizaines de kilogrammes de déchets autour du plan d'eau, du stade, des salles de sport et dans le centre-bourg. La sensibilisation auprès du plus grand nombre reste à poursuivre... L'année 2018 a vu la concrétisation de la mise en place de la volière au plan d'eau. Des caillies, des tourterelles et des poules ont été installées ; elles font le bonheur des petits et grands !



Les enfants du CME ont participé au service lors du repas des aînés

En tant que jeunes élus, ils participent aux différentes cérémonies communales (commémorations, repas des aînés...).

Le CME a organisé une soirée au mini-golf au début de l'été. Une trentaine de personnes a ainsi pu profiter d'un temps en famille autour d'un pique-nique et s'essayer au mini-golf ainsi qu'à différents jeux de société qui étaient proposés ! Pour 2019, le CME renouvellera l'opération « super-nettoyage ». D'autres projets en cours d'éla-

boration vont également voir le jour, notamment un après-midi festif pour les enfants.

À noter que le CME est ouvert à toutes propositions, idées ou projets d'enfants ou de jeunes pour améliorer la commune.

CONTACT

Cyril PLOTEAU, coordinateur
02 85 29 33 00 - 06 68 41 43 40
coordinateur@vallonsdelerdre.fr



L'opération « super-nettoyage » organisée par le CME le samedi 26 mai 2018 avec l'aide des ânes

Moyens généraux

GILLOT Sophie
Adjointe aux moyens généraux
Maire délégué de Vritz



« Le pôle Moyens généraux regroupe trois thématiques : les finances, les ressources humaines et les marchés et affaires juridiques. La commune de Vallons-de-l'Erdre comptabilise près de quatre-vingts agents répartis sur l'ensemble du territoire en plusieurs services (finances/comptabilité, ressources humaines, communication, services techniques, enfance/jeunesse, vie associative, culture, action sociale) qui mettent en œuvre la politique initiée par les élus et qui agissent au quotidien pour l'intérêt général des administrés. »

LES FINANCES

Le budget principal de la commune s'élève à 7 150 000 € en fonctionnement et à 5 580 000 € en investissement. Sept budgets annexes ont également été votés.

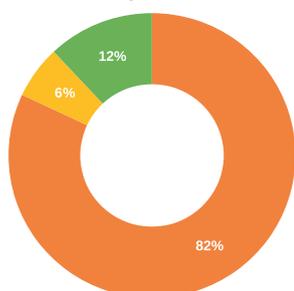
BUDGET PRIMITIF (délibération n° 112/2018 en date du 5 avril 2018)

SECTION INVESTISSEMENT

SECTION FONCTIONNEMENT

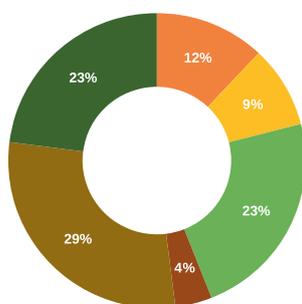
Retrouvez
l'ensemble des tarifs
communaux
en pages centrales
du bulletin !

Dépenses



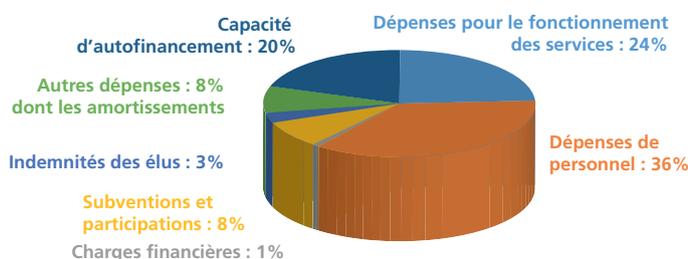
- Programmes d'investissement
- Remboursement des emprunts
- Autres dépenses (avance aux budgets lotissements en cours de commercialisation)

Recettes

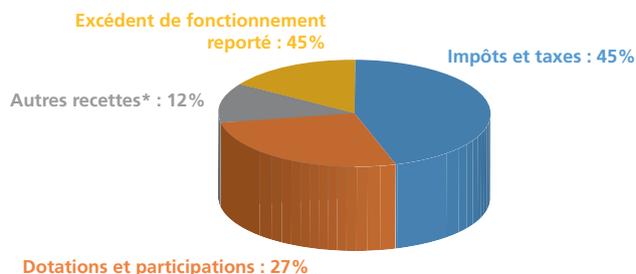


- Recettes sur les programmes d'investissement
- Épargne
- Autres recettes (recettes d'ordre dont les amortissements)
- Dotations (FCTVA, taxe d'aménagement)
- Produit des cessions
- Résultat d'investissement reporté

Dépenses



Recettes



*dont les recettes des services communaux (services périscolaires, locations diverses,...)

LES RESSOURCES HUMAINES

L'ensemble des services est réparti sur le territoire (les services administratifs principaux sur le site de Saint-Mars-la-Jaille, le service aménagement à Bonnoeuve, le service urbanisme à Saint-Sulpice-des-Landes, le service enfance/jeunesse à Maumusson, le CCAS à Vritz). Pour permettre aux agents de travailler ensemble malgré l'éclatement géographique des services, la commune s'est dotée d'un serveur informatique. Au niveau des services techniques, les équipes de terrain ont été maintenues dans chacune des communes historiques avec un agent référent par site. Un comité technique a été créé, une obligation du fait du nombre d'agents. Des représentants du personnel ont été donc élus le 6 décembre 2018. Pour les administrés, un standard avec un numéro unique de téléphone pour accéder aux services a été mis en place.



Représentants du personnel

LES MARCHÉS PUBLICS ET LES AFFAIRES JURIDIQUES

Une commission communale marchés à procédure adaptée et une commission communale d'appel d'offres ont été créées pour l'analyse des marchés publics. Un règlement de la commande publique a été adopté pour garantir la sécurité juridique des marchés passés par la commune.

Aménagement du territoire

TALOURD Lucien
Adjoint à l'aménagement du territoire
Maire délégué de Maumusson



« L'aménagement du territoire a pour objectif majeur l'accompagnement du développement économique de notre commune Vallons-de-l'Erdre et de réduire les inégalités entre les communes historiques et ainsi améliorer la vie de ses habitants. Une action importante a été lancée par chacune des communes déléguées : la révision des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) avec un gros travail d'harmonisation des règles d'urbanisme dans le but d'établir une réglementation identique pour toutes les communes déléguées. Par ailleurs, une réflexion est en cours en vue d'une éventuelle harmonisation des tarifs des lotissements communaux dans le but d'être plus attractifs. »

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Les procédures de révision des PLU entamées par les communes déléguées de Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes et Vritz se sont poursuivies sur l'année 2018.

L'objectif de ces révisions est de mettre à jour les règles relatives à l'aménagement et à l'utilisation du sol applicables sur le territoire de chaque commune déléguée. Elles permettent également une harmonisation des règles à l'échelle de la commune de Vallons-de-l'Erdre, dans l'attente de l'élaboration d'un PLU unique pour la commune nouvelle.

L'année 2018 a ainsi permis de finaliser les projets de PLU des communes déléguées de Saint-Mars-la-Jaille, de Saint-Sulpice-des-Landes et Vritz qui seront soumis à enquête publique au premier semestre 2019.

L'enquête publique relative au projet de PLU de la commune déléguée de Maumusson a également été réalisée cette année, ce qui permettra son approbation en janvier 2019.

Planning des révisions des plans locaux d'urbanisme

	Maumusson	Saint-Mars-la-Jaille	Vritz	Saint-Sulpice-des-Landes
Lancement de la révision	19 janvier 2015	1 ^{er} juin 2015	16 juin 2016	19 juin 2015
Arrêt du projet de PLU révisé	25 juillet 2017	1 ^{er} trimestre 2019	1 ^{er} trimestre 2019	2 ^e trimestre 2019
Enquête publique	Du 17 avril au 23 mai 2018	1 ^{er} trimestre 2019	1 ^{er} trimestre 2019	2 ^e trimestre 2019
Approbation définitive du PLU	Janvier 2019	Fin juin 2019	Fin juin 2019	Septembre 2019

LES LOTISSEMENTS COMMUNAUX

La commune dispose de 4 lotissements communaux répartis dans les communes déléguées de Freigné, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes et Vritz.

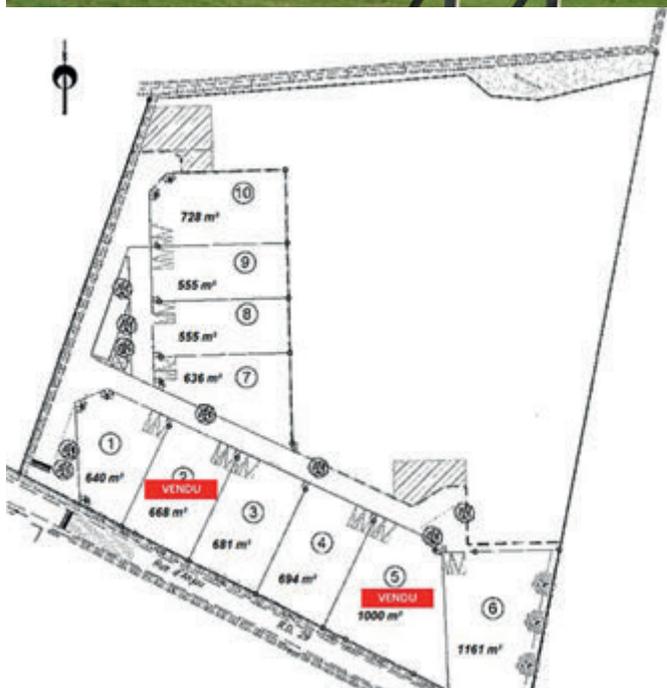
Freigné, lotissement « Les Conillets » : 16 lots de 268 m² à 712 m²



Saint-Mars-la-Jaille, lotissement « Le Champ du Puits » :
 22 lots restants (des options ont été posées sur 4 terrains)
 terrains de 339,70 m² à 580,10 m²



Saint-Sulpice-des-Landes, lotissement « Les Perrières » :
 8 lots restants - terrains de 555 m² à 1 161 m²



Vritz, lotissement « Les Lilas » : 5 lots restants - terrains de 432 m² à 957 m²



Vie municipale

RÉALISATIONS DE TRAVAUX

1 FREIGNÉ Rénovation du pont de la Blandinière

Suite à des dégâts sur le pont, le parapet de l'ouvrage qui menaçait de s'effondrer a été supprimé. Un nouveau parapet en béton préfabriqué sera gruté à la place de l'ancien.

2 MAUMUSSON Extension du réseau d'éclairage public à La Coire

L'éclairage public a été installé et mis en service au lieu-dit la Coire.

3 SAINT-SULPICE-DES-LANDES Aménagement de la rue de Bretagne

Les travaux se sont étalés sur l'année 2018 et le réseau d'assainissement pluvial a été modernisé.



Patrimoine

OLIVE Régis
Adjoint au patrimoine
Maire délégué de Saint-Sulpice-des-Landes



« Le pôle patrimoine est en charge des logements communaux, des cimetières, du fleurissement, des espaces verts, de l'environnement et des bâtiments communaux. Cette année, deux chantiers importants verront le jour : les travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente de Vritz (début des travaux en octobre 2018 – fin prévue courant juillet 2019), la réhabilitation du site de la Garenne (ancienne maison de retraite) avec la construction de dix logements et la réhabilitation de 8 autres logements. En 2018, un incendie a causé des dommages à l'installation électrique et à la charpente de l'église de la commune déléguée de Freigné. Concernant les salles communales de Vallons-de-l'Erdre, un travail d'harmonisation des tarifs a été mené transversalement entre les commissions bâtiments, vie associative et finances. »

RÉALISATIONS DE TRAVAUX

4 BONNŒUVRE Trois logements locatifs du Prieuré

La rénovation des trois logements locatifs du Prieuré s'est achevée début 2018 et la construction de trois garages pour ces logements est en cours.

5 SAINT-MARS-LA-JAILLE Maison des services

Le projet d'agrandissement des bureaux loués aux médecins à l'étage du bâtiment est en cours. Il consiste à aménager de nouveaux cabinets et à installer la climatisation. Ces travaux sont en partie réalisés en régie par les services techniques, avec la participation d'agents des différentes communes déléguées.



6 SAINT-MARS-LA-JAILLE – Travaux de confortement des berges au plan d'eau des Lavandières

Des points d'embarquement pour l'activité sportive canoë ont été créés en début d'année.

7 SAINT-MARS-LA-JAILLE Projet de création d'un pôle associatif

8 SAINT-MARS-LA-JAILLE Site de la Garenne (ancienne maison de retraite)

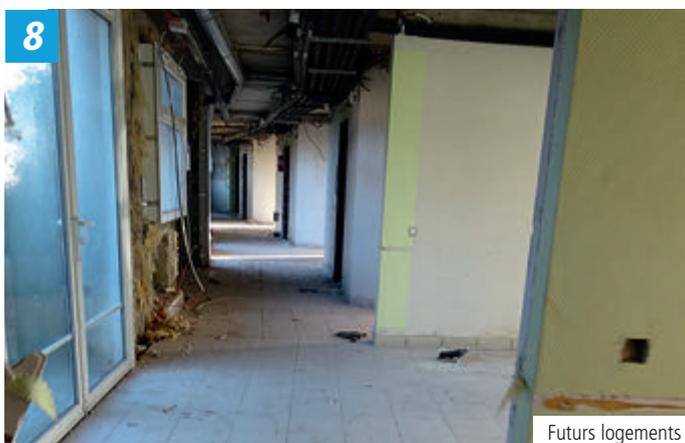
Projet de création de dix maisons et huit appartements sur le site de l'ex-maison de retraite avance. La démolition a duré quatre mois et s'est achevée début septembre ; les travaux de terrassement ont lieu cet hiver.



Des nouvelles salles de réunion



Des nouvelles salles de réunion



Futurs logements



Futurs logements

9 VRITZ – Début des travaux d'extension de la salle polyvalente

Le chantier d'extension de la salle polyvalente a démarré, les maçons commencent l'élévation.



Chantier en cours en novembre



Perspective de la future salle

Vie municipale

10 VRITZ – Installation de stores et changement des robinetteries au foyer Richebourg

Des travaux de modernisation des locaux ont été réalisés avec la mise en place de stores électriques et de nouvelles robinetteries.

11 Installation de nouveaux panneaux d'entrée d'agglomération

Depuis le mois de novembre, des panneaux à l'effigie de Vallons-de-l'Erdre apparaissent à l'entrée des communes déléguées



Enfance/jeunesse

GASNIER Michel
Maire délégué de Saint-Mars-la-Jaille
Adjoint à l'enfance/jeunesse



« Le pôle enfance/jeunesse est en charge de la petite enfance, des écoles et de la parentalité. Le dossier prioritaire de cette année 2018 a été celui de l'harmonisation des pratiques scolaires sur nos deux écoles publiques, celle de Vritz et de Saint-Mars-la-Jaille. Le travail effectué par la commission a permis une rentrée sereine tant pour les enfants et les parents que pour le personnel. Vallons-de-l'Erdre a la qualité d'avoir cinq écoles privées sur son territoire sous contrats d'association avec des particularités de gestion des cantines et du périscolaire. Des rencontres ont eu lieu pour maintenir le même service à nos enfants. Le multi-accueil est passé de douze enfants à dix-huit à la rentrée pour offrir le choix entre les différents modes de garde de nos tout-petits. Le RAM accompagne nos assistants maternels. Le groupe parentalité propose des conférences pour accompagner les parents dans la compréhension de leurs enfants dans un monde en pleine mutation. »

MULTI-ACCUEIL LES CABRIOLES

Une équipe de sept professionnelles (animatrices d'éveil, auxiliaires de puériculture et éducatrice de jeunes enfants) travaille quotidiennement pour accueillir les enfants âgés de **deux mois et demi à quatre ans** qui résident sur les communes de **Vallons-de-l'Erdre** et de **Le Pin**.

Une structure, plusieurs accueils possibles

- **Régulier** : contrat de 1, 2, 3, 4 ou 5 jours par semaine,
- **Occasionnel** : votre enfant est accueilli par demi-journée ou journée complète (sur réservation),
- **Urgence** : si votre assistant maternel est en arrêt ou si vous trouvez un travail rapidement par exemple, nous pouvons accueillir votre enfant en dépannage le temps que vous trouviez une solution.

Le tarif est calculé selon les revenus et le nombre d'enfants de la famille ; il comprend le linge, les couches et les repas (fournis par la structure). Conventionné par la CAF, ce tarif varie entre 0,27 € et 2,92 € de l'heure.

Chaque mardi matin, les enfants ont la possibilité de sortir au marché et à la bibliothèque de Saint-Mars-la-Jaille !

Un vendredi matin par mois, la bibliothécaire propose un temps de lecture pour le groupe d'enfants présents.

Tous les matins, il est proposé aux enfants des temps d'éveil différents : cuisine, musique, motricité, littérature jeunesse, découverte sensorielle, jardin, jeux d'eau, peinture...

CONTACT

Émeline GOUTTEFARDE, directrice
02 28 00 33 27
enfance.jeunesse@vallonsdelerdre.fr



Vie municipale

LE RAM – RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents ou futurs parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Il propose :

Des matinées d'éveil

sur les communes déléguées de Freigné, Mau-musson, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes, Vritz et sur la commune Le Pin. Les différents lieux se transforment en un espace où chaque enfant prend plaisir et fait des découvertes selon son âge : jeux libres, dînette, bricolage, jeux de construction...



Des activités de motricité-libre

sont proposées deux fois par mois, dans la salle de gymnastique de Saint-Mars-la-Jaille ; une vingtaine d'enfants accompagnés de leur assistant maternel se retrouve pour une matinée pleine d'énergie.



Un spectacle est proposé tous les ans

En 2018, la compagnie « Fais pas ci ! Fais pas ça » a interprété le spectacle « Mon jardin des quatre saisons » dans la salle MCL de Freigné.



Un partenariat intergénérationnel

avec l'équipe de l'EHPAD Les Jardins de l'Erdre. Le 12 juillet, un pique-nique à l'EHPAD a permis de jolies rencontres entre les enfants, les assistants maternels et quelques résidents.



Un partenariat avec le réseau des bibliothèques Biblio'Fil

Déjà 4 ans que l'animatrice du RAM s'associe avec les bibliothécaires pour présenter aux enfants une animation. En 2018, la mise en place d'animations « bébé-lecteur » avec Flavie RÉTHORÉ, bibliothécaire, a également vu le jour.

Une rencontre entre les élus

de la commission communale Petite enfance et les assistants maternels leur permettant d'exprimer leurs besoins et attentes.

Le RAM a encore divers projets en cours de concrétisation : soirées-conférences, pique-nique aux beaux jours, visite de fermes, jardinage dans les communes déléguées, « rando poussettes-fauteuils », chasse aux œufs à l'EHPAD...

CONTACT

Nathalie DURANTEAU
02 85 29 33 00
ram@vallonsdelerdre.fr

L'ACCUEIL DE LOISIRS MULTISITES 3/11 ANS

L'accueil de loisirs multisites ouvre ses portes tout au long de l'année pendant les vacances scolaires.

Ouvert alternativement à Mau-musson et à Saint-Mars-la-Jaille durant les petites vacances, l'accueil de loisirs fonctionne aussi sur trois sites durant l'été (Mau-musson, Saint-Mars-la-Jaille et Vritz). En plus des activités et des sorties proposées à chaque période de vacances, les enfants ont la possibilité de découvrir les joies des vacances sous toiles de tente lors des mini-camps d'été.

Au total, c'est plus de deux cent cinquante enfants qui ont pu participer à ces activités tout au long de l'année et se rencontrer, s'amuser, découvrir, partager, rigoler !!!

CONTACT

Cyril PLOTEAU, Coordinateur
02 85 29 33 00 – 06 68 41 43 40
coordinateur@vallonsdelerdre.fr



Découverte du babysky nautique sur le plan d'eau de Saint-Mars-la-Jaille en août



Temps du jeu lors du mini-camp 10/11 ans au centre équestre de Joué-sur-Erdre



La journée inter-centres avec les accueils de loisirs d'Ance-nis, Mésanger et Oudon a rassemblé plus de deux cent enfants autour de jeux suivis d'un spectacle musical.

Visite du moulin de l'Épinay à La Chapelle-Saint-Florent et fabrication de pain lors des vacances de la Toussaint



L'ANIMATION JEUNESSE 12/17 ANS

Des animations sont organisées lors des vacances scolaires. Ces activités sont mises en place par et pour les jeunes lors de réunions de préparation où chacun est le bienvenu pour faire des propositions d'activités et de projets.

Cette année, près d'une centaine de jeunes a participé à ces activités qui varient entre activités sportives (tournoi de foot, rando vélo, badminton...), sorties (O'gliss park, bowling, paint ball, accrobranche...) et soirées (soirée burger, soirée en boîte de nuit...).

Un groupe de seize jeunes a également organisé un séjour de cinq jours à Notre-Dame-de-Monts lors des vacances d'été. Au programme : plage, détente, jeux, veillées, bronzette, rosalie !!!

Cette année a aussi été l'occasion pour huit jeunes de participer à un projet photographie en partenariat avec les structures jeunesse du Pays d'Ancenis. L'objectif était de faire découvrir la photographie aux jeunes qui ont pu faire parler leur créativité. Le résultat (composée

d'une trentaine de photographies) a été exposé au théâtre du Quartier libre d'Ancenis lors d'un vernissage et est en itinérance sur le Pays d'Ancenis.

Pour rappel, l'animation jeunesse est ouverte à tous les jeunes motivés pour organiser leurs vacances.

CONTACT

Cyril PLOTEAU, Coordinateur
02 85 29 33 00 – 06 68 41 43 40
coordinateur@vallonsdelerdre.fr



Temps de jeu et partage de la galette des rois avec l'EHPAD des Jardins de l'Erdre



Soirée à la discothèque le Bill'ok organisée par un groupe de jeunes de Vallons-de-l'Erdre et ouvert à tous les jeunes de 13 à 17 ans du Pays d'Ancenis



Souvenir du séjour 12/17 ans à Notre-Dame-de-Monts



Le cinéma des lumières, version light painting

LE FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes, situé dans les locaux du site de la Garenne à Saint-Mars-la-Jaille, est ouvert à tous les jeunes de 12 à 17 ans (ou entrés au collège). Il est géré en partenariat avec la municipalité et l'association la Boîte à Malice.

Horaires d'ouverture

Le mercredi de 15h à 18h pendant les périodes scolaires et certains vendredis pour des soirées thématiques (soirée tartiflette, soirée pyjama, soirée crêpes/galettes...).

Les jeunes sont partie prenante du projet et s'investissent dans le fonctionnement du foyer et dans des actions pour financer des activités. Lors des ouvertures, un animateur est présent pour encadrer les jeunes et les accompagner dans leurs envies d'activités, de loisirs ou tout autre projet. Alors n'hésitez pas à prendre une adhésion et à les rejoindre !!!



Les jeunes ont fabriqué des canapés en palette pour le défilé des folles coutures



Entre chaque période de vacances, les jeunes organisent une soirée thématique (ici soirée tartiflette)

CONTACT

Cyril PLOTEAU, Coordinateur
02 85 29 33 00 – 06 68 41 43 40
coordinateur@vallonsdelerdre.fr

Vie municipale

UN GROUPE PARENTALITÉ

Depuis plusieurs années, un groupe d'élus des communes de Vallons-de-l'Erdre et de Le Pin s'est constitué pour travailler sur la question de la parentalité.

L'objectif est de pouvoir accompagner les familles dans leur démarche d'éducation, d'être un soutien sur les différents questionnements que l'on peut se poser tout au long de l'évolution des enfants, de la petite enfance à l'adolescence. C'est aussi le moyen de pouvoir apporter des réponses et des outils aux familles.

Cette volonté s'est traduite au travers d'organisation de conférences-débats sur différentes thématiques : les phénomènes de groupe chez les adolescents, le harcèlement à l'école ou l'autorité positive. Chaque année les salles se remplissent, ce qui conforte l'intérêt de poursuivre dans cette voie.

Ce travail en partenariat avec les écoles, le collège Louis PASTEUR et les associations locales permet d'associer chaque acteur du territoire.



Date à retenir

Conférence d'Agnès DUTHEIL

« Favoriser l'estime et la confiance en soi chez l'enfant »

Mercredi 12 juin 2019 - 20h

Espace Paul Guimard

CONTACT

Cyril PLOTEAU, Coordinateur
02 85 29 33 00 – 06 68 41 43 40
coordinateur@vallonsdelerdre.fr

Vie locale proximité

RAYMOND Alain

Maire délégué de Freigné
Adjoint à la vie locale proximité



« **Communication** : la communication et l'information ont été une priorité pour l'année 2018.

- Un bulletin mensuel : vous trouverez chaque mois le petit journal « Au fil des Vallons » avec quelques actualités municipales et informations diverses. Vous pouvez surtout planifier vos sorties grâce à l'agenda des événements de la commune.
- Un bulletin annuel : vous avez entre vos mains le 1^{er} numéro du bulletin annuel avec des thématiques différentes ainsi qu'un listing des associations.
- La commission travaille à la création d'un guide pratique regroupant l'ensemble des services et associations.
- La création du site internet : <http://www.vallonsdelerdre.fr> et de notre page Facebook : <https://www.facebook.com/VilledesVallonsdelErdre/>

Relations avec les associations, tourisme et sport : la vie associative est un outil essentiel pour le développement local et l'animation de notre commune. Près de 130 associations communales : sociales, sportives, culturelles et de loisirs. La commune de Vallons-de-l'Erdre bénéficie d'un tissu associatif riche et diversifié qui contribue aussi bien à l'intérêt général, à la cohésion sociale qu'à l'épanouissement individuel des citoyens.

Culture : une saison culturelle est proposée tout au long de l'année à l'espace Paul GUIMARD. Plusieurs manifestations se produisent dans nos communes déléguées comme le théâtre et le cinéma. En lien avec la COMPA, le festival « Ce soir, je sors mes parents » sera proposé au deuxième semestre 2019.

Affaires sociales : la commission organise des ateliers culinaires et réfléchit à la mise en place d'une épicerie sociale et solidaire. »

LE CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Depuis le début de l'année 2018, les CCAS des communes déléguées ne font plus qu'un.

Composition du conseil d'administration

Membres élus

- › PLOTEAU Jean-Yves, Président,
- › LEROUX Sylviane, adjointe aux affaires sociales, Vice-présidente
- › RAYMOND Alain, adjoint à la vie locale, proximité, Maire délégué

- › BACOU Amandine
- › GOIZET Marylène
- › GROUSBOIS Moïse
- › HANCE Marietta
- › JUSTEAU Danièle
- › POILIEVRE Marie-Thérèse

Membres non élus

- › BELLEIL Annick, Vritz
- › BERNIER Marie-Luce, Freigné
- › BIOTEAU Marie-Thérèse (association transport solidaire), Bonnœuvre
- › BOURGEOIS Joëlle, Saint-Mars-la-Jaille

- FOURRIER Suzanne (association le secours catholique), Saint-Mars-la-Jaille
- PELÉ Bernard (association les Restos du cœur), Saint-Mars-la-Jaille
- PLOQUIN Jean-Yves (association le club des aînés), Maumusson
- VASLIN Denis, Saint-Mars-la-Jaille

Le bureau des affaires sociales est basé à Vritz. Toutefois, il est possible de rencontrer la personne en charge du CCAS sur rendez-vous dans les différentes communes déléguées. (02 85 29 33 00).

Le CCAS met en place diverses actions

DES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Depuis quelques années, les rencontres intergénérationnelles rassemblent les jeunes et les moins jeunes pour des journées de partage.

- **Mardi gras** : tout le monde aura le plaisir de se retrouver à l'espace Paul GUIMARD le mardi 5 mars 2019 pour déguster des crêpes.
- **Pique-nique** : prochain rendez-vous : **mardi 2 juillet 2019**



Petits et grands partagent un pique-nique et des jeux de société sur le site de la Garenne.

- **Noël** : en 2018, les enfants de l'école Sainte Thérèse ont apporté des cadeaux aux aînés de l'EHPAD des jardins de l'Erdre.

L'ACTION COLLECTIVE

Le Centre Médico-Social et le CCAS proposent des moments de partage autour de différents ateliers notamment culinaires. Cette petite équipe serait heureuse de vous accueillir et partager avec vous ces moments conviviaux.

LIEU DE SOLIDARITÉ

La commission communale affaires sociales poursuit son travail autour d'un lieu de solidarité en partenariat avec le Conseil départemental.

Divers services sociaux sont gérés par les accueils des mairies déléguées

LILA À LA DEMANDE

Ce service de transport collectif permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité et complète l'offre de transport du réseau Lila.

Vous êtes pris en charge à votre domicile et déposé sur le lieu de votre choix. L'accès au service est possible pour un aller ou un retour simple ou un aller/retour.



➤ Coût d'un ticket Lila par trajet simple :

Tarif plein : 2,40 €/2,10 € par carnet de dix tickets

Attention, deux tickets pour un aller-retour.

➤ Lieu d'achat des tickets

- À bord des véhicules
- Sur votre téléphone : M-ticket disponible sur l'application Tan
- Sur tan.fr et stran.fr
- Dans les points de vente Lila (liste disponible sur lila.paysdelaloire.fr)

➤ Comment ça marche ?

Lila à la demande fonctionne selon des plages horaires fixées et sur un secteur déterminé. Vous pouvez vous déplacer au sein du territoire desservi et vers les communes limitrophes.



➤ Pour utiliser Lila à la demande, il vous suffit :

- de demander votre carte Lila à la demande à la mairie de votre domicile sur présentation d'un justificatif de domicile (cette carte est gratuite et vous donne accès à votre numéro de client)
- puis de réserver en téléphonant à la mairie de votre domicile au plus tard la veille de votre déplacement du lundi au vendredi avant 16h30.
- *si vous êtes en fauteuil roulant, précisez-le au moment de la réservation pour qu'un véhicule adapté vous soit proposé.*

➤ Jours et heures de fonctionnement

- MATIN : Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi 9h – 9h30 et 11h30 – 12h00
- APRÈS-MIDI : Mercredi - Vendredi 14h – 14h30 et 16h30 – 17h

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

La société DOMIREPAS propose de vous livrer à domicile des menus variés que vous aurez choisis, adaptés à votre régime alimentaire. Pour une courte ou longue durée, vous commandez le nombre de repas que vous souhaitez par semaine.



- **Tarifs** : 9,65 € par repas pour une personne seule/18,50 € pour un couple ; une prise en charge partielle par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) du coût du repas est possible.

SERVICE TÉLÉASSISTANCE

Le Conseil départemental gère un service de téléassistance 7 j/7 et 24 h/24 qui permet d'apporter aux personnes âgées écoute, assistance et réconfort. Selon la nature de l'appel et des besoins exprimés par la personne appelante, des professionnels peuvent prévenir un membre de la famille, de l'entourage ou faire intervenir un service d'urgence.

Le CCAS est un organisme qui a pour mission de mettre en action la solidarité et la justice sociale. Autre que les services du département avec des professionnels de la cohésion sociale, des associations caritatives confessionnelles ou non travaillent dans le sens de cette nécessaire solidarité :

- **Les Restos du Cœur** : Saint-Mars-la-Jaille 02 40 97 66 61 • Ancenis - 02 40 83 12 98
- **La Croix Rouge** délégation d'Ancenis - 02 40 83 39 99
- **Le secours catholique** - 07 86 49 60 29
- **L'Association Saint Vincent de Paul Ancenis** 02 40 83 29 42 (mercredi et vendredi de 14h à 17h)
- **La Maison des Adolescents de Loire-Atlantique** - 02 40 51 55 60 (Ancenis)
- **Centre de Planification et d'Éducation Familiale hôpital d'Ancenis** - 02 40 09 46 44
- **Transport solidaire**
- **ADMR** : 02 40 29 53 32 nortancenis@fede44.admr.org
- **ADAR** : 02 40 83 14 68 r.renaudin@adar44.com
- **ASSIEL** : 02 40 96 27 88 - Siège Social 330 bd du Dr Moutel, 44150 Ancenis
- **Centre Médico-Social** : l'assistant(e) social(e) est le/la professionnel(le) à l'écoute de votre demande ! Elle/il évalue votre situation avec vous et trouve des solutions ; sur RDV à Saint-Mars-la-Jaille du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi)

CONTACT

Mairie de Vallons-de-l'Erdre – CCAS
02 85 29 33 00
social@vallonsdelerdre.fr

Vie municipale

La commission communale communication a travaillé sur divers moyens de communication

WWW.VALLONSDELERDRE.FR

Un site moderne, innovant et dynamique ! Le service communication poursuit l'intégration des données et des informations utiles sur les services, les associations... Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions, n'hésitez pas à nous contacter via le formulaire se situant en bas de la page d'accueil du site.



UNE PAGE FACEBOOK « VALLONS DE L'ERDRE »

Depuis le mois de mars, la page Facebook est active. Une bonne occasion de rester connecté ! Retrouvez en temps et en heure toute l'actualité de Vallons-de-l'Erdre.



UN MENSUEL « AU FIL DES VALLONS »

Depuis le mois de février, tous les administrés reçoivent un bulletin directement dans leur boîte aux lettres avec, à l'intérieur, des extraits des conseils municipaux, le carnet de vie, une double page consacrée à un thème ainsi que l'agenda des manifestations.

DES Gobelets et des ORIFLAMMES À L'EFFIGIE DE LA COMMUNE

Dans une démarche de réduction des déchets, des gobelets sont mis gracieusement à la disposition des associations communales pour les manifestations qui se déroulent sur le territoire. Pour se faire, l'association doit faire la demande auprès de l'accueil d'une mairie déléguée, signer une convention de prêt et verser la somme de 1 € par gobelet cassé ou non restitué à la commune (délibération n° 249/2018).

De même, pour toute manifestation, des oriflammes peuvent être mises à disposition pour des événements organisés en partenariat avec la commune.



ENFANCE - JEUNESSE

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (AVANT ET APRÈS LA CLASSE) ET RESTAURATION SCOLAIRE

QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE avant et après la classe	RESTAURATION SCOLAIRE
	Tarif au 1/4 d'heure <i>Délibération n° 150/2018</i>	Prix du repas <i>Délibération n° 151/2018</i>
≤ à 400 €	0,125 €	2,60 €
De 401 € à 500 €	0,180 €	2,70 €
De 501 € à 600 €	0,235 €	2,80 €
De 601 € à 700 €	0,290 €	2,90 €
De 701 € à 800 €	0,345 €	3,00 €
De 801 € à 900 €	0,400 €	3,10 €
De 901 € à 1 000 €	0,450 €	3,20 €
De 1 001 € à 1 100 €	0,500 €	3,25 €
De 1 101 € à 1 200 €	0,555 €	3,30 €
De 1 201 € à 1 300 €	0,610 €	3,35 €
De 1 301 € à 1 400 €	0,665 €	3,40 €
De 1 401 € à 1 500 €	0,720 €	3,45 €
≥ à 1 501 €	0,775 €	3,50 €
Goûter (obligatoire pour les enfants accueillis après la classe)	0,500 €	
Panier repas fourni par la famille pour enfant allergique (avec PAI*)		1,00 €
Adulte		4,50 €
Stagiaire dans les locaux de l'école		GRATUIT
Tarif pour un repas pris non commandé dans les délais		5,00 €

*PAI : Projet d'Accueil Individualisé mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies...) nécessite un aménagement tel qu'un régime alimentaire particulier.

ACCUEIL DU MERCREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE

QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEIL DU MERCREDI <i>Délibération n° 152/2018</i>			ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE <i>Délibération n° 214/2018</i>
	Tarif de la demi-journée sans repas	Tarif de la demi-journée avec repas	Tarif de la journée avec repas	Tarif à la demi-heure (demi-heure entamée facturée)
≤ à 553 €	3,37 €	6,63 €	9,18 €	0,43 €
De 554 € à 686 €	3,88 €	7,14 €	10,20 €	0,47 €
De 687 € à 838 €	4,39 €	7,65 €	11,22 €	0,51 €
De 839 € à 991 €	4,90 €	8,16 €	12,24 €	0,55 €
De 992 € à 1 180 €	5,41 €	8,67 €	13,26 €	0,59 €
≥ à 1 181 €	5,92 €	9,18 €	14,28 €	0,63 €

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX ADOLESCENTS – MINI-CAMPS

QUOTIENTS FAMILIAUX	ALSH ADOLESCENTS <i>Délibération n° 040/2018</i>			
	DEMI-JOURNÉE SUR SITE	JOURNÉE SUR SITE	ACTIVITÉ SUR SITE AVEC PRESTATION OU VEILLÉE AVEC REPAS	SORTIE
≤ à 533 €	2,00 €	2,50 €	4,00 €	7,00 €
De 534 à 686 €	2,40 €	3,20 €	4,80 €	8,20 €
De 687 à 838 €	2,80 €	3,90 €	5,60 €	9,40 €
De 839 à 991 €	3,20 €	4,60 €	6,40 €	10,60 €
De 992 € à 1 180 €	3,60 €	5,30 €	7,20 €	11,80 €
≥ à 1 181 €	4,00 €	6,00 €	8,00 €	13,00 €

QUOTIENTS FAMILIAUX	MINI-CAMPS <i>Délibération n° 186/2018</i>			
	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS	5 JOURS
≤ à 533 €	26,52 €	40,80 €	54,40 €	68,00 €
De 534 à 686 €	29,58 €	45,90 €	61,20 €	76,50 €
De 687 à 838 €	33,66 €	52,02 €	69,36 €	86,70 €
De 839 à 991 €	38,76 €	59,16 €	78,92 €	98,65 €
De 992 € à 1 180 €	44,88 €	67,32 €	89,76 €	112,20 €
≥ à 1 181 €	52,02 €	75,60 €	100,80 €	126,00 €



LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES

Délibération n° 285/2018

Pour les associations communales, une gratuité par an est accordée pour les manifestations à but lucratif, hormis l'espace Paul GUIMARD et la salle des Hêtres (Maumusson). Si la manifestation se déroule sur plusieurs jours, la gratuité est appliquée seulement pour la première journée (application d'un tarif égal à 50 % du plein tarif pour les jours suivants). Une plus-value de 50 % sur le montant total de la location est appliquée pour les locataires ne résidant pas sur la commune de Vallons-de-l'Erdre.

BONNEŒUVRE - Délibération n° 285/2018

	GRANDE SALLE	PETITE SALLE
Précision		Cuisine incluse dans la location
Location à l'heure	20,00 €	20,00 €
Location à la demi-journée	89,00 €	74,00 €
Location à la journée / soirée	162,00 €	93,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	81,00 €	46,50 €

FREIGNÉ - Délibération n° 285/2018 et n° 343/2018

	GRANDE SALLE MCL	RÉFECTOIRE MCL	EXTENSION MCL	CUISINE MCL	GYM-NASE
Location à l'heure	20,00 €	20,00 €	20,00 €		
Location à la demi-journée	116,00 €	24,00 €	28,00 €	50,00 €	
Location à la journée / soirée	211,00 €	44,00 €	51,00 €	50,00 €	116,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	105,50 €	22,00 €	25,50 €	25,00 €	

(MCL : Maison Commune des Loisirs)

SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE FREIGNÉ	SALLE SEULE
Location à l'heure	20,00 €

MAUMUSSON - Délibérations n° 285/2018 et n° 343/2018

MANIFESTATION	SALLE DE LA MAIRIE	SALLE SAINT JOSEPH	SALLE DU LAVOIR	SALLE DES HÊTRES
Précision	Location uniquement en juillet et août			Location uniquement aux associations
Location à l'heure	20,00 €	20,00 €	20,00 €	
Location à la demi-journée	153,00 €	81,00 €	48,00 €	
Location à la journée / soirée	237,00 €	147,00 €	88,00 €	160,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	118,50 €	123,50 €	44,00 €	80,00 €

GRADIN DÉMONTABLE SALLE DES HÊTRES MAUMUSSON	AVEC LA PARTICIPATION DE 8 BÉNÉVOLES MINIMUM**	SANS LA PARTICIPATION DE BÉNÉVOLES***
Montage	140,00 €	420,00 €
Démontage (impérativement le lundi matin suivant la location)	140,00 €	280,00 €
Transport sur un autre site	À la charge de l'association	

SAINT-SULPICE-DES-LANDES - Délibération n° 285/2018

	SALLE DES PERMANENCES	SALLE DES FÊTES	ANNEXE À LA SALLE DE SPECTACLES	SALLE DE SPECTACLES
Location à l'heure	10,00 €	20,00 €	20,00 €	
Location à la demi-journée		70,00 €	47,00 €	
Location à la journée / soirée		128,00 €	85,00 €	160,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*		64,00 €	42,50 €	80,00 €

SALLE LECOQ - Délibération n° 285/2018

Location à l'heure	20,00 €
Location à la demi-journée	86,00 €
Location à la journée / soirée	157,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	78,50 €

VRITZ - Délibération n° 285/2018 et n° 343/2018

	SALLE MARIE BRÉMONT	EX-FOYER DES JEUNES	SALLE POLYVALENTE	
			Salle seule	Salle et cuisine
Location à l'heure	20,00 €	20,00 €	20,00 €	
Location à la demi-journée	71,00 €	47,00 €	168,00 €	218,00 €
Location à la journée / soirée	129,00 €	85,00 €	305,00 €	355,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	64,50 €	42,50 €	152,50 €	177,50 €

*Tarif pour une même manifestation ou une même location à partir du deuxième jour

** Avec mise à disposition de deux agents communaux

*** Prestation réalisée en semaine uniquement



ESPACE PAUL GUIMARD - Délibération n° 327/2018

FORFAIT DU LUNDI AU JEUDI HORS JOURS FÉRIÉS ET VEILLES DE JOURS FÉRIÉS	-25%
BAR - 110 M² - VIN D'HONNEUR	
Commune - Association communale	86,00 €
Hors commune	120,00 €
1/4 DE SALLE ET BAR	
Commune	250,00 €
Hors commune	330,00 €
Association communale*	132,50 €
1/4 DE SALLE, BAR ET CUISINE	
Commune	355,00 €
Hors commune	460,00 €
Association communale*	184,50 €
1/2 SALLE ET BAR	
Commune	320,00 €
Hors commune	415,00 €
Association communale*	170,00 €
1/2 SALLE, BAR ET CUISINE	
Commune	455,00 €
Hors commune	590,00 €
Association communale*	238,00 €
3/4 SALLE ET BAR	
Commune	388,00 €
Hors commune	501,00 €
Association communale*	206,00 €
3/4 SALLE, BAR ET CUISINE	
Commune	558,00 €
Hors commune	721,00 €
Association communale*	291,00 €
GRANDE SALLE ET BAR	
Commune	475,00 €
Hors commune	600,00 €
Association communale*	252,50 €
GRANDE SALLE, BAR ET CUISINE	
Commune	677,00 €
Hors commune	850,00 €
Association communale*	353,50 €
CUISINE SEULE	
Uniquement pour un professionnel	200,00 €
PRESTATIONS DIVERSES	
Chambre froide	21,00 €
Location de verres (les 100)	21,00 €
Réservation veille de location pour installation de 14 heures à 20 heures	80,00 €
Intervention pour reconfiguration cloisons mobiles	35,00 €
Installation du mobilier (forfait)	135,00 €
Prestation nettoyage de la salle - l'heure	40,00 €
PRESTATIONS TECHNIQUES	
Montage son et lumière - l'heure	30,00 €
Présence du régisseur technique - l'heure	30,00 €

* Tarif préférentiel applicable une seule fois par an

DIVERS

MINI-GOLF ET SWING-GOLF

Délibération n° 327/2018

MINI-GOLF	
Enfant jusqu'à 16 ans	2,00 €
Adulte	4,00 €
Enfant en centre de loisirs	1,00 €
Personne hébergée en foyer spécialisé	2,00 €
Perte balle	2,00 €
Club endommagé	30,00 €
SWIN-GOLF	
Mise à disposition club (chèque caution par club)	75,00 €
Balle l'unité	2,00 €
Balles par 4	5,00 €

LOGEMENTS COMMUNAUX

Délibération n° 327/2018

Logement meublé de la piscine (hors charges)	275,00 €
Garages de la gendarmerie	25,00 €
Logement « urgence » - tarif à la semaine (charges comprises)	51,00 €

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Délibération n° 327/2018

Commerçant abonné (marché) - le mètre linéaire	0,60 €
Commerçant passager (marché) - le mètre linéaire	0,70 €
Commerce ambulant occupant le domaine public par plage horaire de présence (avec ou sans branchement électrique)	5,00 €
Implantation de terrasse – au mètre carré par mois	1,00 €

PHOTOCOPIES

Délibération n° 327/2018

PHOTOCOPIES PARTICULIERS	
Noir et blanc recto	0,20 €
Couleur recto	0,80 €
PHOTOCOPIES ASSOCIATIONS	
Noir et blanc recto <i>*gratuit si papier fourni</i>	0,20 €*
Couleur recto	0,80 €

BOIS DÉCHIQUETÉS

Délibération n° 327/2018

	À LA TONNE	AU MÈTRE CUBE
Jusqu'à 10 m ³ ou 4 tonnes	80,00 €	20,00 €
À partir de 11 m ³ plus de 4 tonnes	65,00 €	16,25 €



CONCESSIONS CIMETIÈRES ET COLOMBARIUM

Délibération n° 327/2018

Concession funéraire 15 ans	Adulte 2 m ²	120 €
	Enfant 1 m ²	60 €
Concession funéraire 30 ans	Adulte 2 m ²	230 €
	Enfant 1 m ²	115 €
Columbarium	15 ans	300 €
	30 ans	500 €
Terrain avec cave-urne fourni	15 ans	400 €
	30 ans	700 €
Cave-urne - fourniture de la plaque	Gratuite (gravure à la charge des familles)	
Columbarium - fourniture de la plaque	Gratuite (gravure à la charge des familles)	
Jardin du souvenir - fourniture de la plaque avec gravure		60 €
Redevance dispersion des cendres		30 €



Culture

LA PROGRAMMATION CULTURELLE ESPACE PAUL GUIMARD

La municipalité de Vallons-de-l'Erdre vous a concocté sa première saison culturelle et vous invite à découvrir près de chez vous - à l'espace Paul GUIMARD - des spectacles professionnels variés, humoristiques et accessibles à tous. La saison 2017-2018 a connu une belle fréquentation et de très beaux moments.

LA SAISON 2018-2019

La saison a commencé sous le magnifique soleil de mi-septembre avec le bal-concert familial des Z'imbart et Moreau. Pour celles et ceux qui ont raté la « Cuvée spéciale... » de Chanson Plus Bifluorée, nous avons vécu une superbe soirée de rires, de chansons et de joie collective grâce au talent et à la bonhomie communicative des trois artistes.

Nous avons ensuite fait place au souvenir, avec « Foutue Guerre », spectacle accueilli pour le temps fort du Centenaire de la Commémoration 14-18, en partenariat avec les écoles et le collège de Saint-Mars-la-Jaille. Nous retiendrons notre très cher

projet du « Défilé des Folles coutures », porté par le service culturel et aidé de bénévoles enthousiastes qui a rassemblé plus de 250 personnes le 9 juin autour de nos soixante mannequins aux tenues plus originales les unes que les autres.



Le Défilé des Folles Coutures – 9 juin 2018

ET CE N'EST PAS FINI !

Vous qui avez assisté à un de ces spectacles - peut-être pour la 1^{re} fois - et dont vous êtes ressortis enchantés, n'hésitez pas à en parler à vos proches, à vos amis afin qu'ils viennent également découvrir notre nouvelle programmation.

Samedi 19 janvier à 20h30

« La belle au bois dormant »
Compagnie Fêtes Galantes
Danse et musique baroque

Mardi 5 février à 20h

« Le bal à Bobby » - Compagnie NGC 25
Danse participative sur les chansons
de Bobby LAPOINTE - familial dès 5 ans

Samedi 9 mars à 20h30

Christophe ALÉVÉQUE
« Le tour de la dette en 80 minutes »
Conférence-humour

Vendredi 5 avril à 20h30

« Le film du dimanche soir »
Fantaisie western burlesque

Samedi 11 mai à 20h30

Groupe « A virer » de Plougastel-Daoulas
(chants de marins)
Spectacle proposé par l'association
Saint-Mars Culture et Animation



« Le bal à Bobby »



Christophe ALÉVÉQUE

LA SAISON CULTURELLE, C'EST AUSSI...

En complémentarité des spectacles tout public, la municipalité propose des spectacles scolaires aux écoles de Vallons-de-l'Erdre, accompagne des projets auprès des écoles et du collège avec la COMPA, Musique et Danse en Loire-Atlantique et maintient depuis cinq ans un partenariat avec les élèves de 6^e du collège Louis PASTEUR qui créent l'identité visuelle de la plaquette de saison.

CONTACT

Marieke LÉPICIER/Marie AUFFRAIS
programmation.guimard@vallonsdelerdre.fr

BILLETTERIE/RÉSERVATION

À l'accueil de toutes les mairies déléguées
contact@vallonsdelerdre.fr
02 85 29 33 00

Les services municipaux

Le fonctionnement de la commune de Vallons-de-l'Erdre repose sur différents services communaux qui, aux côtés des élus, œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins et attentes de la population.

Les services municipaux comptent près de quatre-vingt agents répartis dans les différents services : administratifs, techniques, enfance/jeunesse, culture. Ils sont chargés de mettre en œuvre les politiques municipales décidées par les élus de la commune et de gérer directement des services au profit des 6800 vallonnais.

LES SERVICES DE PROXIMITÉ MAINTENUS DANS LES SIX COMMUNES DÉLÉGUÉES

Angélique à Maumusson, Catherine à Freigné, Ophélie à Vritz, Carole à Saint-Sulpice-des-Landes, Karine à Bonnœuvre (avec Isabelle le samedi), Yolande et Magali (avec Alexia le samedi) à Saint-Mars-la-Jaille vous accueillent aux heures d'ouverture des mairies déléguées*. En plus des demandes concernant l'état-civil, l'urbanisme, les affaires scolaires, les élections, les cimetières, les réservations de salles, elles assurent divers services proposés dans le cadre des agences postales (à l'exception de Saint-Mars-la-Jaille).

*Voir horaires d'ouverture en page intérieure de la couverture

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

La mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille accueille une grande partie des services administratifs avec à sa tête, la **Direction Générale des Services**, en charge de la préparation et de l'exécution des décisions du Maire et du conseil municipal et qui coordonne l'ensemble des services municipaux.

- **Le service financier** assure et collabore à la participation et à l'exécution du budget de la commune et du CCAS.
- **Le service ressources humaines** met en œuvre la politique de gestion des ressources humaines et assure la gestion administrative et statutaire du personnel.



- **Le service des affaires scolaires** a la responsabilité de la mise en place, du développement et du suivi de l'ensemble des activités périscolaires. Ce service gère les inscriptions et les facturations aux activités scolaires et périscolaires (restauration et garderie).
 - **Le service communication** assure les missions d'information auprès des administrés de la commune, des citoyens, des services municipaux et au-delà du territoire communal. Il a pour rôle de promouvoir la collectivité, ses événements et ses projets à travers des supports de communication (site internet, page Facebook, bulletin...)
 - **Le service vie associative** est un guichet unique pour toutes les demandes associatives. Il a pour mission d'accompagner et de soutenir les associations dans leur fonctionnement et leurs projets.
 - **Le service culturel** a en charge la mise en œuvre de la politique culturelle de la commune en mettant en place une saison culturelle éclectique ouverte sur le monde.
- D'AUTRES SERVICES SONT DISPATCHÉS SUR LES COMMUNES DÉLÉGUÉES**
- **Le standard téléphonique unique** pour les six communes est installé sur la commune déléguée de Freigné.
 - Situé sur la commune de Bonnœuvre, **le service aménagement** regroupe l'ensemble des services techniques des communes déléguées permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal ou de réaliser des travaux neufs sur les bâtiments, les espaces publics et les espaces verts, d'élaborer et de mettre en œuvre le projet d'aménagement communal. Les équipes de terrains sont restées dans chacune des communes déléguées.
 - **Le service urbanisme**, installé à Saint-Sulpice-des-Landes, est chargé de l'aménagement du territoire et de la réglementation du droit des sols. Il gère toutes les formalités relatives au foncier.
 - **Le Centre Communal d'Action Sociale**, basé à Vritz aide les administrés dans leurs démarches d'accès aux droits, mobilités, logement, aides sociales légales et facultatives...
 - De la petite enfance à l'adolescence, **le service enfance/jeunesse** à Maumusson accompagne l'enfant dans son éducation et ses loisirs. Ce service regroupe le multi-accueil, le Relais des Assistants Maternels et les animations proposées dans le cadre des ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement), activités proposées aux adolescents et du Foyer des Jeunes.

PETIT RAPPEL POUR LES RÉSERVATIONS OU ANNULATIONS DE REPAS AUPRÈS DES CANTINES MUNICIPALES

La fabrication des repas s'effectuant en liaison froide, il est impératif de respecter les délais suivants :

- pour un repas le **lundi**, commande ou annulation au plus tard le **jeudi avant 9 h 30**,
- pour un repas le **mardi**, commande ou annulation au plus tard le **vendredi avant 9 h 30**,
- pour un repas le **mercredi** ou le **jeudi**, commande ou annulation au plus tard le **lundi avant 9 h 30**,
- pour un repas le **vendredi**, commande ou annulation au plus tard le **mardi avant 9 h 30**.

En cas de jour férié, pensez à affecter vos ajustements un jour plus tôt que le délai habituel.

Team and run 2018 !

Seize sportifs pour représenter la commune de Vallons-de-l'Erdre...

Le vendredi 29 juin, 300 équipes (1 200 coureurs) se sont présentées sur la ligne de départ de la 3^e édition de cet événement sportif rassemblant 125 entreprises du Pays d'Ancenis. 4 équipes (8 agents municipaux dont un agent remplacé pour blessure et 8 élus) ont relevé le défi et défendu les couleurs de la commune. Team & Run est aussi une course solidaire : une partie des frais d'inscription a été reversée aux associations de résidents des établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) publics d'Ancenis, d'Oudon et de Loireauxence.



Le premier salon touristique

En parallèle du Forest'Trail fin septembre organisé par l'ACRE, la commune a organisé le premier salon touristique de la commune. Le public a ainsi pu découvrir les différentes activités et les différents lieux touristiques et culturels qui existent sur la commune grâce à des initiatives publiques ou privées : la saison culturelle de l'espace Paul GUIMARD, le réseau des bibliothèques, les musées, les chambres d'hôtes, les restaurants, les activités de loisirs...



Des membres d'associations à l'honneur pour leur engagement

Pus d'une centaine de personnes, venues de tout le département, se sont réunies à l'espace Paul GUIMARD pour assister à la remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Sur les 32 personnes récompensées, 4 sont originaires de Vallons-de-l'Erdre : Jean-Pierre MAINGUY de Vritz, André JUHEL, Jean-Paul POU-
PART et Christophe PELÉ de Saint-Mars-la-Jaille.



Zoom sur...

Les commémorations du centenaire

Cette année, des expositions et une cérémonie de commémoration se sont déroulées dans chacune des communes déléguées avec la participation des écoles. Une cérémonie commune a également eu lieu le samedi 10 novembre.

RÉTROSPECTIVE DES DIFFÉRENTES CÉRÉMONIES



Une cérémonie du souvenir rassemblant les six communes déléguées a eu lieu à l'espace Paul GUIMARD le samedi 10 novembre



Bonnœuvre – Exposition composée de fiches individuelles des anciens combattants, de diverses photographies et documents



Freigné – Exposition organisée par le Cercle culturel rappelant la vie des soldats, les 101 morts, ceux qui sont revenus et leurs familles



Maumusson – Exposition de panneaux présentant la liste de tous les mobilisés, ceux qui sont morts, les lieux des combats et les photographies des sépultures. Présentation d'objets, décorations, photos, cartes postales, lettres et divers documents de cette période

Saint-Mars-la-Jaille
Soirée spectacle « foutue guerre »
dédiée à la commémoration
du centenaire en partenariat
avec les 3^{es} du collège
Louis PASTEUR



Saint-Sulpice-des-Landes
Exposition d'objets, de photographies et de lettres de familles



Vritz – Exposition d'objets divers organisée par l'association CTIR, en partenariat avec Michel JEANNEAU ayant réalisé des recherches sur les soldats engagés dans la guerre 14-18 et Jean-Louis RÉTIÈRE et Maurice PASSELANDE, collectionneurs d'objets de la Grande Guerre.

**METTEZ DE LA PASSION
DANS VOTRE VIE**

Sainte Barbe

Cette année, la commune déléguée de Freigné était à l'honneur. Un défilé avec la fanfare de Couffé a précédé la cérémonie officielle avec la remise de médailles.



Le défilé des folles coutures

Après deux ans d'ateliers de confection de vêtements et d'accessoires fabriqués uniquement avec des objets récupérés et des anciens vêtements customisés, le défilé des Folles Coutures a eu lieu en juin 2018. Ce projet proposé par la municipalité en partenariat avec les habitants du territoire est devenu source de création pour les bénévoles de l'atelier des folles coutures, mais également pour les élèves et les résidents de l'ADAPEI.



Les guinguettes des bords de l'Erdre

NOTEZ DÈS À PRÉSENT LES DATES À VENIR...

➤ **Bonnœuvre** : dimanche 23 juin 2019

➤ **Freigné** : dimanche 28 juillet 2019

➤ **Saint-Mars-la-Jaille** : dimanche 25 août 2019



Dimanche 24 juin – Bonnœuvre



Dimanche 26 août – Saint-Mars-la-Jaille

**METTEZ DE LA PASSION
DANS VOTRE VIE**

Zoom sur...

Les repas des aînés

SOUVENIRS DE CES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ



Bonnœuvre



Freigné : la table des aînés en présence d'Aliette FOUCHER et d'Odette DUCHESNE (92 ans) et de Joseph GASNIER (90 ans), doyens des personnes présentes.



Maumusson



Saint-Mars-la-Jaille



Saint-Sulpice-des-Landes



Vritz

Démarches administratives

Les administrations

MAISON DE L'ÉTAT

1 allée de la Providence
Ancenis
02 40 83 89 70
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 13h30 à 15h30

COMPA

Centre Administratif
Les Ursulines
Ancenis
02 40 96 31 89
www.pays.ancenis.com

CENTRE DES IMPÔTS

133 avenue Robert SCHUMAN
Ancenis – 02 40 09 14 14
sip-sie.ancenis@dgifp.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 16h

TRÉSORERIE D'ANCENIS

35 place Armand de BÉTHUNE
Ancenis – 02 40 83 02 27
Horaires d'ouverture
- accueil physique : du lundi
au vendredi de 8h30 à 12h30
- accueil téléphonique :
lundi, mardi et jeudi de 8h30
à 12h30 et de 13h30 à 18h ;
mercredi et vendredi de 8h30
à 12h30

Les démarches en ligne

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) ET PASSEPORT



Seule la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille est habilitée à recevoir les demandes de CNI et de passeport. Toutefois, toutes les mairies déléguées restent à votre disposition pour tous renseignements.

Deux possibilités s'offrent à vous :

➤ établir une pré-demande en ligne sur le site www.service-public.fr ou ants.gouv.fr en créant votre compte, puis prendre rendez-vous auprès de la mairie de la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille pour finaliser votre dossier avec toutes les pièces justificatives

ou

➤ retirer dans votre mairie l'imprimé CERFA, le compléter, puis prendre rendez-vous auprès de la mairie de la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille pour finaliser votre dossier avec toutes les pièces justificatives.

DUPLICATA DE PERMIS DE CONDUIRE, CARTE GRISE, IMMATRICULATION

Les mairies des communes déléguées ne délivrent plus et ne réceptionnent plus les imprimés relatifs aux demandes concernant les véhicules. Désormais, toutes ces démarches administratives se font en ligne.

Depuis le 2 novembre 2017, il n'y a plus d'accueil physique aux guichets de la préfecture de la Loire-Atlantique et des sous-préfectures de Saint-Nazaire et de Châteaubriant-Ancenis pour les démarches liées à l'immatriculation des

véhicules et aux permis de conduire. Chaque usager doit donc faire ses démarches sur internet et créer un compte en se connectant sur www.service-public.fr ou ants.gouv.fr

RÈGLES D'URBANISME

Avant d'effectuer tous travaux de construction ou de rénovation, vous pouvez obtenir des informations sur les démarches à suivre auprès des agents d'accueil des mairies déléguées et du service urbanisme.

CERTIFICAT D'URBANISME

Le certificat d'urbanisme permet de savoir si votre projet est réalisable ou de connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain. Délai d'instruction : un mois pour le certificat d'urbanisme dit « de simple information » et deux mois pour le certificat d'urbanisme opérationnel.

DÉCLARATION PRÉALABLE

La déclaration préalable est une demande d'autorisation pour effectuer :

- les constructions exemptées de permis de construire, (< 20 m², garage, abri de jardin...),
- tout projet modifiant l'aspect extérieur d'une construction existante (fenêtres, ravalement...),
- l'édification de clôture ou de portail,
- ...

Le dossier de demande sera constitué du formulaire de déclaration préalable accompagné des pièces demandées selon le projet. Délai d'instruction : 1 mois et 1 mois supplémentaire si le projet se situe dans un périmètre protégé. Affichage obligatoire.

Le bénéficiaire du permis de construire peut commencer les travaux après avoir installé sur le terrain, dès la réception de l'arrêté et pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet. Pour plus d'informations sur la déclaration préalable, vous pouvez contacter la mairie ou aller sur le site : www.developpement-durable.gouv.fr

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire est une demande d'autorisation à effectuer auprès de la mairie pour toute construction nouvelle ou de plus de 20 m² (habitation, garage, bâtiment industriel, véranda, abri de jardin, agrandissement d'une maison...) ou pour certains travaux sur des constructions existantes.

Le dossier de demande sera constitué du formulaire de demande de permis de construire accompagné des pièces demandées selon le projet. Délai d'instruction : 2 mois et 4 mois supplémentaires si le projet se situe dans un périmètre protégé... Affichage obligatoire.

Le bénéficiaire du permis de construire peut commencer les travaux après avoir installé sur le terrain, dès la réception de l'arrêté et pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet.

Recours à l'architecte

Trois cas pour lesquels vous devez avoir recours à un architecte pour réaliser votre projet de permis de construire :

- la superficie de la construction envisagée est supérieure à 170 m² ;
- la superficie de l'extension envisagée additionnée à celle du bâtiment existant est supérieure à 170 m² ;
- la superficie de la construction existante est supérieure à 170 m².

LES TAXES D'URBANISME

Lors de la réalisation d'un projet de construction, vous êtes assujettis à différentes taxes liées à votre autorisation de construire. Ces contributions d'urbanisme interviennent lorsqu'un permis ou une déclaration préalable vous est accordé. Pour plus d'informations sur le permis de construire, vous pouvez contacter la mairie ou aller sur le site suivant : www.developpement-durable.gouv.fr

Les démarches administratives en mairie

POUR OBTENIR	OÙ S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
Recensement citoyen	Mairie du lieu de domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité de l'intéressé(e) • Livret de famille des parents 	Présence de l'intéressé(e) Démarche obligatoire à partir de 16 ans
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile avant le 31 décembre	<ul style="list-style-type: none"> • CNI ou passeport • Attestation de domicile 	
Changement de domicile	Mairie du nouveau lieu de domicile	<ul style="list-style-type: none"> • CNI ou passeport • Attestation de domicile 	Au plus tôt trois mois avant votre changement d'adresse et au plus tard 3 mois après
Déclaration reconnaissance d'un enfant	Toute mairie Service état-civil	Pièce d'identité du ou des déclarants	La déclaration peut être faite par le père ou conjointement par les deux parents
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance Service état-civil	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat du médecin ou de la sage-femme • Pièce identité des 2 parents • Le livret de famille si les parents en possèdent un • Copie de l'acte de reconnaissance (anticipé si besoin) 	La déclaration doit être faite dans les trois jours ouvrés à compter du jour de la naissance
Mariage	Mairie du domicile ou éventuellement du domicile d'un des deux parents du futur époux ou de la future épouse	Dossier de mariage (à retirer au service état-civil dans les trois mois avant la célébration, puis à déposer à la mairie un mois avant le mariage). Pour les personnes de nationalité étrangère, prendre contact avec le service état-civil six mois avant le mariage.	Les futurs époux doivent réserver le jour et l'heure souhaités dès qu'ils en ont connaissance. Les mariages sont célébrés du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
PACS PActe Civil de Solidarité	Mairie du lieu de domicile	Les dossiers sont à retirer auprès des agents d'accueil aux heures d'ouverture de la mairie ou 02 85 29 33 00	Les PACS sont célébrés du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	<ul style="list-style-type: none"> • Livret de famille • Certificat de décès 	La déclaration doit se faire dans les vingt-quatre heures suivant le décès
Légalisation de signature	Mairie du lieu de domicile	Pièce d'identité	Le demandeur doit être présent afin de signer lui-même le document devant l'officier de l'état-civil
Copie intégrale d'acte d'état-civil	Mairie du lieu de : <ul style="list-style-type: none"> • naissance • mariage • décès 	<ul style="list-style-type: none"> • Courrier de demande • Copie de sa pièce d'identité • Enveloppe timbrée 	Gratuit Pour les français nés à l'étranger, s'adresser au service central de l'état-civil, 11 rue de la Maison Blanche, 44941 Nantes cedex 9

Démarches administratives

POUR OBTENIR	OÙ S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
Certificat de nationalité française	Tribunal de grande instance Quai François MITTERAND 44922 Nantes Cedex 9		Gratuit : 02 51 17 95 97
Changement de prénom	Mairie du lieu de domicile ou mairie du lieu de naissance		Informations : 02 85 29 33 00
Permis de construire	Mairie du lieu de domicile	<p>Imprimé Cerfa 13406*06 pour une maison individuelle et/ou ses annexes (pour toute emprise au sol supérieure à 20 m²)</p> <p>Imprimé Cerfa 13409*02 pour autres constructions (logement collectif, exploitation agricole, ERP)</p> <p>Le dossier doit être déposé en cinq exemplaires à la mairie où se situe le terrain. La mairie délivre un récépissé comportant un numéro d'enregistrement qui mentionne le point de départ de la date du délai d'instruction</p>	<p>Le délai d'instruction est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • deux mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes • trois mois dans les autres cas • ou date à laquelle le dossier est complet <p>Site de téléchargement des imprimés : www.service-public.fr</p> <p>Le dossier peut également être retiré en mairie.</p>
Certificat d'urbanisme	Mairie du lieu de domicile	Imprimé Cerfa 13410*04	<p>Certificat d'urbanisme d'information : le dossier doit être déposé en deux exemplaires et le délai d'instruction est d'un mois.</p> <p>Certificat d'urbanisme opérationnel : le dossier doit être déposé en quatre exemplaires et le délai d'instruction est de deux mois</p>
Déclaration préalable	Mairie du lieu de domicile	<p>Imprimé Cerfa 13703*06 pour piscine, abri de jardin, clôture</p> <p>Imprimé Cerfa 13404*06 pour fenêtre, modification de façade</p> <p>Exigé pour les travaux compris entre 5 et 20 m² de surface de plancher.</p> <p>Étendue jusqu'à 40 m² sur extension de constructions existantes (zones UA et UB) si la surface totale est inférieure à 170 m²</p> <p>Site téléchargement du dossier : www.service-public.fr</p> <p>Le dossier peut être également retiré en mairie</p>	<p>Le dossier doit être déposé en quatre exemplaires à la mairie où se situe le terrain.</p> <p>La mairie délivre un récépissé comportant un numéro d'enregistrement, point de départ du délai d'instruction.</p> <p>Le délai d'instruction est d'un mois à compter de la date de dépôt de la demande ou date à laquelle le dossier est complet.</p>

Les vœux de nos représentants

YVES DANIEL, DÉPUTÉ DE LA 6^e CIRCONSCRIPTION DE LOIRE-ATLANTIQUE

Quels équilibres trouver pour servir l'intérêt collectif et préserver la confiance ?



L'action parlementaire pour laquelle je me suis engagé en 2017, doit servir l'intérêt collectif en portant la parole à tous les habitant(e)s de notre beau territoire, entre ruralité et urbanité. Les réformes engagées par le Président de la République, le Gouvernement, mes collègues député(e)s et moi-même sont ambitieuses et leurs résultats vivement attendus pour tous. Mais, en politique comme dans la vie quotidienne, il faut savoir concilier courage, compromis et même patience. Le résultat de notre travail doit permettre de trouver le juste équilibre dans les nécessaires réponses économiques, sociales et écologiques. Ceci s'appelle le développement

durable. C'est pourquoi, plus que jamais, les 3 mots qui ont fondé la philosophie qui anime notre majorité trouvent là tout leur sens : Libérer, Protéger, Investir.

Nos décisions s'inscrivent dans un environnement européen et mondial. En mai 2019, électrices, électeurs seront appelés à voter pour les européennes et donc choisir les députés qui devront poursuivre la construction européenne : pour une Europe qui réponde aux enjeux de Paix, de sécurité, de mondialisation économique et sociale, de changements climatiques...

Alors, participons ensemble au débat démocratique qui nous concerne toutes et tous !

Je sais que vos attentes sont grandes, elles peuvent d'ailleurs être différentes pour chacune et chacun, et parfois la déception et le doute s'installent en attendant une réponse personnelle alors que le travail législatif vous apporte des réponses collectives. Si gouverner c'est choisir, le choix de notre majorité a été de

prioriser l'emploi et donc le travail, travail qui doit payer afin de préserver le pouvoir d'achat des français et notre système social.

Pour ma part, je continuerai en 2019 mon travail de député sur tous les sujets qui nous concernent, se référant à notre circonscription, et plus particulièrement sur les dossiers du handicap, de la santé, de l'agriculture, de la mobilité...

Soyez assuré(e)s que, avec ma suppléante Séverine LENOBLE et mes collaboratrices, nous déploierons toute notre énergie avec une volonté déterminée : être en permanence à l'écoute de vos réalités et, par des mesures justes, réussir la transformation de notre Pays au bénéfice de l'intérêt général et du bien commun !

À toutes et tous, belle et heureuse année 2019 !

Yves DANIEL

NADINE YOU ET CLAUDE GAUTIER – CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON D'ANCIENS



Présente et présent sur le terrain, depuis 3 ans, nous agissons, proposons et soutenons les pro-

jets facilitant votre quotidien. L'action sociale, les mobilités, l'éducation, la culture, le sport sont les compétences majeures du Département. Dans un monde où tout va de plus en plus vite, l'offre de service doit s'adapter aux besoins des habitants où qu'ils soient ; c'est pourquoi nous nous employons à soutenir une approche plus transversale. Ensemble, entre collectivités, partageons les projets.

Nous, vos élus en duo, sommes à vos côtés, au quotidien pour un service au plus près de vos attentes, portés par des valeurs de proximité, de créativité et d'audace.

Bonne et heureuse année,

Nadine YOU et Claude GAUTIER

COMPA

Communauté de communes du Pays d'Ancenis

La COMPA regroupe 21 communes et 67 500 habitants*. 57 élus issus des communes siègent au conseil communautaire.



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2018 (liste non exhaustive)

Janvier

- Gestion par la COMPA des **27 bibliothèques**, des **3 piscines** et des **35 zones d'activités** du Pays d'Ancenis
- Mise en place par la COMPA du **programme LEADER sur le Pays d'Ancenis** (financement de projets innovants)
- **Lancement du site emploi.pays-ancenis.com** regroupant toutes les offres d'emplois et stages du territoire

- Mise en place d'une **mutuelle de santé intercommunale**

- Lancement de la **carte unique de prêt gratuite en bibliothèque** et accès élargi à l'ensemble des ressources documentaires des bibliothèques

Février

- **11^e édition du forum des métiers** à la Charbonnière, Ancenis

Avril

- **Inauguration du nouvel office du tourisme du Pays d'Ancenis** situé face au château d'Ancenis



Vie intercommunale

Mai

- 2^e édition du festival **Harpes au Max**
4 jours de festival, 5 600 spectateurs
(3^e édition en 2020)



Juin

- 3^e édition de l'événement sportif des entreprises du Pays d'Ançenis « **Team & Run** » (1 200 coureurs) - 4 500 € ont été reversés aux associations des résidents des Établissements d'Hébergement pour Personnes

Âgées Dépendantes (EHPAD) d'Oudon, Loireauxence et Ancenis (4^e édition en juin 2019)

- Résultats du 6^e prix « **Lire en Pays d'Ançenis** ». Le roman « Elles sont parties pour le Nord » de Patrick LECOMTE a été proclamé livre préféré des habitants.

Juillet

- 9^e édition d'**Éco R'aide**, événement sportif, solidaire et éco-citoyen destiné aux jeunes de 13 à 17 ans
- Mise en valeur du secteur touristique de la Haute Vallée de l'Erdre (création d'une carte touristique...)

Septembre

- Mise en place des interventions en milieu scolaires en partenariat avec Musique et Danse en Loire-Atlantique et l'école de musique Arpège (Ancenis)

Octobre

- 15^e édition du festival « **Ce soir, je sors mes parents** » sur le secteur d'Ançenis (3 700 spectateurs)
- Poursuite des travaux du cinéma Eden 3

Novembre

- Forum prévention des addictions en milieu professionnel

Décembre

- Fin de la réhabilitation des 5 déchèteries du Pays d'Ançenis : Mésanger, Loireauxence, Riaillé, Vallons-de-l'Erdre et Le Cellier qui a été transférée à Ligné

- Lancement de la démarche d'attractivité du territoire

ET EN 2019 ?

Déchets

Extension des consignes de tri des emballages ménagers et changement du rythme de collecte des déchets (toutes les deux semaines)

Ouverture du cinéma Eden 3



Retrouvez toute l'actualité du Pays d'Ançenis sur www.pays-ancenis.com et sur la page Facebook : www.facebook.com/compa44150
Aimez, suivez, partagez !

COMPA

Centre administratif « Les Ursulines »
CS 50 201 – 44 156 Ancenis cedex
02 40 96 31 89



Animation sportive départementale

Quelques nouveautés pour la saison 2018-2019

LE DÉPARTEMENT FAIT ÉVOLUER LA TARIFICATION DES ÉCOLES MULTISPORTS

L'adhésion annuelle s'appuie sur le quotient familial (QF) des foyers, véritable outil de solidarité sociale qui prend en compte les revenus des familles. Le tarif de l'adhésion est progressif en fonction du quotient familial de chaque foyer :

Quotient Familial (QF)	< 600 €	601 à 900 €	901 à 1 200 €	1 201 à 1 500 €	1 501 à 1 800 €	1 801 à 2 100 €	2 101 à 2 400 €	> 2 401 €
Montant de l'adhésion	Gratuit	10 €	20 €	30 €	40 €	50 €	60 €	70 €

LES ÉVÉNEMENTS EN 2019

Dimanche 16 juin

RAID LOIRE EN FAMILLE à Montrelais, équipe de 3 personnes (avec au moins un enfant)

Mercredi 19 juin

TRIATHLON DE L'ANIMATION SPORTIVE à Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille) pour les enfants en CM1-CM2-6^e-5^e. Pour la 15^e édition, le Département de Loire-Atlantique organise un triathlon pour les jeunes. Cet événement permet aux élèves du CM1 à la 5^e de découvrir une discipline qui enchaîne natation, VTT et course à pied. En plus du triathlon qui rythmera cette journée, les participants pourront découvrir plusieurs activités sportives encadrées par des associations locales et des comités sportifs : athlétisme, badminton, basket-ball, boxe, course d'orientation...



Les écoles et leurs associations



[Bonnœuvre]

ÉCOLE SAINTE-MARIE

1 rue de la Garenne – 02 40 97 66 53
Julie LEYRAT-SAVIN, Chef d'établissement

OGEC*

Contact : Fabienne CERTAIN
ogecbonnoeuve@gmail.com



[Freigné]

ÉCOLE SAINTE-ANNE

19, rue du Maréchal de BOURMONT
02 41 92 03 18
Isabelle BEDOUET, Chef d'établissement

APEL/OGEC***

Contact : Sandrine GASDON-BURON
s_gasdon@hotmail.fr
06 26 43 92 19



[Maumusson]

ÉCOLE SAINTE-MARIE

138 rue de la Marie – 02 40 97 08 95
Sandrine HAURAY, Chef d'établissement

APEM (Association de Parents d'Élèves de Maumusson)

Contact : Anne-Hélène GABIRON
annehelene.gabiron@neuf.fr
06 60 90 92 25

OGEC*

Emmanuel BARBOT
ogec.maumusson@fee.fr
06 70 80 52 36



[Saint-Mars-la-Jaille]

ÉCOLE JULES FERRY

Boulevard Jules FERRY
Carole JOLY, Directrice maternelle
02 40 97 01 41
Nadine DHION, Directrice élémentaire
02 40 97 00 21

Amicale des anciens élèves et amis des écoles publiques de Saint-Mars-la-Jaille

Contact : Évelyne CUSSAGUET
amicalelaiquejulesferry44540@gmail.com
06 76 77 61 66

La Tirelire de Jules

Contact : Claire POUNEAU-TATAREAU
latireliredejules@gmail.com
02 40 54 06 02



ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE-SAINTE FERNAND

Dominique GORIOUX, Chef d'établissement
Site Sainte Thérèse – 8 boulevard de la Ferronnays – 02 40 97 00 67
Site Saint Fernand – 10 boulevard Alsace Lorraine – 02 40 97 01 03

OGEC*

Contact : Mickaël ROBIN
infoogecstmars@gmail.com
09 64 42 74 65 – 06 73 20 35 21



COLLÈGE LOUIS PASTEUR

4 boulevard de la Haie DANIEL
Hervé BROCHARD, Principal
Céline GASCOIN, CPE (Conseillère Principale d'Éducation, en remplacement de Madame GIRONNET en congé maternité)
02 40 97 01 40



[Saint-Sulpice-des-Landes]

ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

26 rue de Bretagne – 02 40 97 03 44
Marie-Cécile CHAPLAIS, Chef d'établissement

OGEC*

Contact : Nathalie DANO
yohann.dano@sfr.fr
02 40 97 03 44

APEL**

Contact : Pauline HAMARD
06 62 33 06 26



[Vritz]

ÉCOLE DU DAUPHIN

85 la Ruelle – 02 41 92 05 75
Natacha MONDEVILLE, Directrice
APE (Association de Parents d'Élèves)
Contact : Grégory DURAND
apevritz@orange.fr
06 68 13 50 25

*OGEC : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

**APEL : Association de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre

Vie associative

Listing des associations

BONNŒUVRE

UNC-AFN

Ernest BUTREAU 02 40 97 60 27

AMICALE DES CHASSEURS

Thierry VANDAELE 06 65 41 47 69
..... vandaelet@wanadoo.fr

CLUB DE LA « VALLÉE DE L'ERDRE »

Marie-Alice FERRAND 06 47 81 10 57
..... ferrandm-alice@orange.fr

OGEC (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques)

Fabienne CERTAIN ogecbonnoeuvre@gmail.com

VITAL (jardin d'insertion)

Emmanuel LAURENT assovital@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

Sébastien GEFFRAY 06 73 82 26 92
comitedesfetes.bonnoeuvre@laposte.net

PÉTANQUE BONNŒUVRE

Georges NICPON 06 79 30 61 65
..... georges.nicpon@orange.fr

PORTE PLUMES

Brigitte HASSENFORDER b.hassenforder@orange.fr

FREIGNÉ

À L'ÉCOUTE DE FREIGNÉ

Adrien LERY 02 41 61 59 41 – 02 41 92 01 54
..... ecoute.freigne@orange.fr

FAMILLES RURALES

Stéphanie LAURENT 06 33 36 36 47
..... stephablene@orange.fr

CLUB RENCONTRES ET LOISIRS

Annick DUHOUX 02 41 92 05 02

COMITÉ DES FÊTES

Robert MASSÉ 02 41 92 01 47
..... robert.masse5@wanadoo.fr

AFN (Afrique Française du Nord)

Louis POIRIER 02 41 92 09 24

GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétiques)

Alain BARBARIN 06 08 81 09 58
..... alain.barbarin04@orange.fr

APEL/OGEC Association de parents d'élèves

Sandrine GASDON-BURON 06 26 43 92 19
..... s_gasdon@hotmail.fr

ESPOIRS FREIGNÉENS

Yannick FOUCHER 02 41 92 06 40
..... yannickfoucher20@gmail.com

ADJOLO SYSTEM

Vincent LIVENAI 06 63 71 59 96
..... contact@adjololo.com
Nom du Président : Éric BELLARD

CERCLE CULTUREL

Monique FRANCOIS 02 41 92 96 14
..... noel.dalibon@orange.fr

LES SALTIMBANQUES

Vincent RABILLER 06 50 06 33 14
..... visera@neuf.fr

LES P'TITS ENCHANTEURS

Magali PETITRENAUD 06 29 68 95 61

VAL'ON DANSE

Catherine GUILLAUX 06 48 27 13 77
..... val.on.danse@gmail.com

OUEST PRODUCTION SPECTACLE

Cédric FORGET 06 16 77 56 51
..... ouestprodspect@gmail.com

L'UNION FAIT LA FOI

Julie DE GUERDAVID 07 81 76 91 17
..... j.guerdavid@gmail.com

MAUMUSSON

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Marcelle DAVIAU 02 40 96 71 77

AMICALE DES CHASSEURS MAUMUSSON

Claude BEZIAUD 02 40 97 63 35 – 06 68 19 33 06
..... beziaud.claude@orange.fr

APEM (Association Parents d'Élèves)

Anne-Hélène GABIRON 06 60 90 92 25
..... ape.maumusson@free.fr

APF (Association des Paralysés de France)

Grégoire CHARMOIS 06 87 69 30 45

L'ARBRE DE VIE (association de maraîchage)

Julie SURJUS 02 40 12 08 12 – 06 29 70 92 41
..... larbredevie44@gmail.com

ARTEM DANSE

Sonia ORHON 02 40 04 37 75
..... artemdanse@aol.fr

ESBCM (Entente Sportive - Football Belligné/La Chapelle St-Sauveur/Maumusson)

Alexandre BÉZIE 06 60 24 89 70
..... alex.bezie@gmail.com

CLUB DES JONQUILLES

André CHAPRON 02 40 97 07 50 – 06 26 87 40 32
..... andrechapron0283@orange.fr

CTTM (Coteloise Tennis de Table Maumusson)

Martial JOUSSET 06 66 10 16 82

ECM (Entente Cycliste Maumussonnaise)

Cédric LEVOYER 06 66 00 77 99
..... levoyer.cedric@bbox.fr

FAMILLES RURALES (périscolaire, zumba...)

Élise GERGAUD 06 09 43 38 03
..... elisegergaud1984@gmail.com

LA MAUMISSION

Quentin GARNIER 06 35 97 58 73
..... kent1.garnier@laposte.net

LES FOUS DU VOLANT (Badminton)

SAMUEL ROULOIS 06 67 58 27 36
..... samuelrouloisdu4@outlook.fr

MAUM'ART (Théâtre - Variétés)

Fanny LEBRUN 06 49 00 31 82
..... association.maumart@gmail.com

OGEC

Emmanuel BARBOT 06 70 80 52 39
..... manu-ranes@hotmail.fr

PÉTANQUE MAUMUSSONNAISE

André MONNIER 06 14 90 11 03
..... andre.monnier36@sfr.fr

UNC (Anciens combattants)

Yves COQUEREAU 02 40 97 61 37
Joseph GAUDIN 02 40 97 05 24

SAINT-MARS-LA-JAILLE

ACRE (Association des CouReurs de l'Erdre)

Fabrice FOUILLÉ 06 84 33 13 22
..... sectionacre@gmail.com

AMICALE DE CHASSE

Louis GOUJON 02 40 97 02 74
..... louisgoujon@sfr.fr

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES ET AMIS DES ÉCOLES PUBLIQUES DE SAINT-MARS-LA-JAILLE

Évelyne CUSSAGUET 02 40 56 96 31
amicalelaiquejulesferry44540@gmail.com

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Martine OLIVE 02 28 21 14 98
..... martoli200@gmail.com

Frank GUILLAUMEUX 06 95 81 84 26

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Kenny LEROUX 06 35 27 72 87
..... amicalespstmars@gmail.com

ASSOCIATION LA RÉSIDENCE DES JARDINS DE L'ERDRE

Michel GUILLET 06 24 00 35 28

BILLARD CLUB Vallons-de-l'Erdre

Robert VAN AMERONGEN 06 87 64 40 15
..... 09 83 56 19 53
..... billardcdve@gmail.com

BRAUD MATÉRIEL DE RÉCOLTE

Jean-Camille MERANT 07 68 86 00 85
..... braud.materiel.de.recolte@gmail.com

CINÉMA JEANNE D'ARC

Patrick GUÉGAN 02 40 97 65 51 – 06 12 09 72 08
..... patrick.guegan@free.fr

CERCLE DE L'ÂGE D'OR

Isabelle MONNIER 02 40 97 04 39
..... isabelle.monnier1@orange.fr

COMITÉ DE JUMELAGE : Vanessa ROBUCHON

CLUB NAUTIQUE SAINT-MARSIEN

Stéphane TRÉBOUVIL 06 99 62 33 09
..... club-nautique-stmars@hotmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Henri-Paul CUSSAGUET 02 40 56 96 31 – 06 76 77 60 10
..... comitedesfetes.smlj@hotmail.fr

CYCLO-CLUB

Édouard PETIT 06 84 22 54 27
..... edouard.petit@orange.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE POLY-SONS

..... 07 82 39 52 68
..... ecoledemusiquepolyson@gmail.com
..... www.Polysons.net

GYMNASTIQUE INTER ÂGE

Monique MICHEL 02 40 97 63 70
..... michel_gautier@orange.fr

Vie associative

JUDO DES VALLONS-DE-L'ERDRE

Henri GUINGAN 06 60 06 35 41 – 02 40 33 51 25
..... henri.guingan@orange.fr

KANTUTA

Gilles BOUCHEREAU 02 40 97 43 47
..... bouchereau.gilles@orange.fr

LA BOÎTE À MALICE

Aurore CHÉREL 02 40 03 14 09
..... boite.a.malice.sm@gmail.com

LA CANTARIA

Nicole LEGRAS 06 88 33 67 35
..... lacantaria@gmail.com

LA GAULE SAINT-MARSIENNE

Alain RAITIÈRE 06 09 82 13 69
..... alain.raitiere@orange.fr

LES AMIS DE L'ORGUE

Michel GUILLET 02 40 97 03 28
..... amisorgue.stmarslajaille@orange.fr

LES ARCHERS DE L'ERDRE

Franck LEBASTARD 02 40 97 40 22
..... francklebastard@sfr.fr

LES RESTOS DU CŒUR

Bernard PELÉ 02 40 97 61 66
..... bernardpele@neuf.fr

L'OUTIL EN MAINS

Michel COTTINEAU 06 80 38 88 47
..... oem.saintmars@gmail.com

MULTISPORTS ADULTES

Stéphanie HODE 07 61 38 53 03
..... ass.multisportstmars@laposte.net

OGEC

Mickaël ROBIN 02 40 97 00 67
..... infogecstmars@gmail.com
..... ogecstmars@orange.fr

SAINT-MARS CHIENS

Gérard BERTAUD 02 40 98 39 80 – 06 79 29 35 58
..... clubstmarschien@orange.fr

SAINT-MARS CULTURE ET ANIMATION

Michel COTTINEAU 06 80 38 88 47
..... saint.mars.culture@gmail.com

SAINT-MARS-LA-JAILLE PÉTANQUE

Noël CROSSOUARD 02 40 97 01 52
..... n.crossouard@orange.fr
(jusqu'au 1^{er} janvier 2019)

SAINT-MARS MUSCU

Philippe RIGAULT 06 50 93 06 76
..... smm44540@gmail.com

SIRANAC CLUB 44

Ismaël THIEVIN 06 09 37 21 32
..... i.thievin44@gmail.com

LE VOLANT MARSIEN

Guillaume POUNEAU 06 16 04 36 34
..... guipoun@yahoo.fr
..... https://levolantmarsien.jimdo.com

SAINT-MARS DANSE

Marie-Pierre LHÉRIAU 06 98 24 03 65
..... mariepierrelheriau@orange.fr

SMS FOOTBALL

Gilles VERSIER 06 80 05 26 34
..... sms44540foot@gmail.com

AGEM – Association Gymnastique Enfants

Séverine GRISSAULT 06 64 20 07 13
..... gymnastique.agem@hotmail.com

SMS GYMNASTIQUE FITNESS ET ZUMBA

Stéphanie THOMY 06 98 23 15 63
..... sms.fitness.zumba@gmail.com

TENDANSE & CIE

Claire FOUILLÉ-JUGEAT 06 07 24 17 22
..... tendanse.cie@gmail.com

TENNIS DE TABLE

Henri GUINGAN 06 60 06 35 41 – 02 40 33 51 25
..... henri.guingan@orange.fr

JAYAYOGA

Valérie PROU 06 16 78 21 62
..... valprou7@gmail.com

RELAX NAT

Nathalie GUILLET 06 27 59 73 14
..... nathguillet@orange.fr

SYNDICAT D'INITIATIVES

Jean-Michel MÉNAGER 02 40 97 62 31 – 06 45 79 33 93
..... menager.jm@wanadoo.fr

• Espace collections :

Francis MAGDELAINE 02 40 97 07 10 – 06 08 13 31 82
..... https://www.facebook.com/pages/Espace-Collections/
218424471670118

• L'atelier du Petit Chemin :

Tiphaine GASNIER 06 74 34 24 90
..... https://www.tiphn-gasnier.com

LA TIRELIRE DE JULES

Claire POUNEAU-TATAREAU latireliredejules@gmail.com

LE THÉÂTRE DU PASSANT

Yannick ROBERT theatredupassant@outlook.fr

UNC - AFN

Albert MOUCHET 02 40 97 03 22

UNE FAMILLE UN TOIT

02 40 97 08 68
..... lestoitsbleus@unefamilleuntoit44.org

SAINT-SULPICE-DES-LANDES

AFN

Jean POMMIER 02 40 97 03 93

AMICALE DES PÊCHEURS SULPICIENS

Yann METTIER 06 74 16 04 31
..... yannfcna@hotmail.fr

APEL ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

Pauline HAMARD 06 62 33 06 26

ASSOCIATION BIEN VIVRE À SAINT-SULPICE

Bruno DEAL 06 05 04 07 60 – 02 28 07 38 45

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Éva THIÉRÉ 06 59 60 33 39
..... evathiere@wanadoo.fr
..... assoloirsetculture@orange.fr

ASSOCIATION LES ANNÉES 50

Patricia SOUPAULT et Laurent TESSIER
..... 06 73 08 73 37
..... patricia.soup@orange.fr

ASSOCIATION SULPICIENNE DES JEUNES

Mélanie HAMON 06 73 28 99 49
..... melanie4417@gmail.com

CLUB BON ACCUEIL

Michèle GUYOT 02 51 71 04 64
..... brilletm-madeleine@orange.fr

COM'T SULPICIEN – COMITÉ DES FÊTES

Sébastien FOULONNEAU 06 42 28 95 09
..... sebisabenmar@aol.com

LES NAINS DE LA NOË

Jacques PASSELANDE 06 25 77 22 03
..... contact@festivaldescons.fr

OGEC. ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

Nathalie DANO 02 40 97 03 44 (numéro école)
..... yohann.dano@sfr.fr

SAINT-SULPICE AU RENDEZ-VOUS

Jeannine JUVIN 02 40 97 04 41 – 06 25 70 68 66
..... jeannine.juvin@hotmail.fr

SOCIÉTÉ COMMUNALE DES CHASSEURS

Moïse GAUTIER 06 74 79 83 87
..... moisegautier@orange.fr

VRITZ

AFN

Louis COCAULT 02 41 92 02 59

APE (Association des Parents d'Élèves)

Grégory DURAND 06 68 13 50 25
..... apevritz@orange.fr

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Michel JEANNEAU 02 41 92 04 17
..... michel-jeanneau@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

Sylvain GAUDIN 06 10 89 56 59
..... comite.fetes.vritz@gmail.com

CTIR

Joseph GOURDON 02 41 92 91 99
..... jocat.gourdon@orange.fr

ESPÉRANCE MUSIQUE

Guy BOULTAREAU 06 25 80 77 58
..... guy.boultareau@orange.fr

FAMILLES RURALES

Audrey PELÉ 06 61 77 55 51
..... vritzvarietyvillage@hotmail.fr
..... o2mi@hotmail.fr

FLEURS ET AMBIANCE

(art floral et animation cuisine)

Marie-Jo POINTEAU 02 41 92 72 89 – 06 95 95 26 35
..... henri.pointeau@orange.fr
..... guylaine.regis@orange.fr

FOOTBALL CLUB LE PIN/VRITZ/SAINT-SULPICE-DES-LANDES

BENOIT Hervé 06 86 53 09 00
..... pinoi88@hotmail.com

ENTENTE JEUNES FOOT

Ludovic DUPAS 06 77 69 07 71
..... ludoestelle.dupas@sfr.fr

FOYER DES JEUNES – L'ESCALE

Anthony LEMER 06 48 76 83 02
..... anthonylemer@orange.fr

VRITZ ÉCHANGES ET CULTURE

Bernard DUPAS 02 41 92 02 68
..... b.dupas@wanadoo.fr

TERRE-EAU-VENT

Geneviève MASSONNET 02 41 61 40 78
..... gemiva@neuf.fr

Vie associative

ASSOCIATIONS DIVERSES

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Association ADMR de Saint-Mars-la-Jaille
Maison des services à Nort-sur-Erdre
02 40 29 53 32
nortancenis@fedee44.admr.org
Maumusson :
Marcelle DAVIAU 02 40 96 71 77

APF France Handicap

Délégation de Loire-Atlantique
02 51 80 68 00 – 06 87 69 30 45
gregoirecharmois.apf44@wanadoo.fr

ASSIEL (Association Soins et Soutiens Intercantonale Erdre et Loire)

Armelle MOISON, Directrice
02 40 96 27 88
assiel@orange.fr
Antenne : 7 rue de la Vallée à Bonnœuvre
02 40 97 42 81
<http://www.assiel.fr>

ÉCOCYCLERIE TROCANTONS

02 40 97 78 55
contact@trocantons.org

FOYER RICHEBOURG

Alexandre DALAINE asso.richebourg@orange.fr

FRANCE BÉNÉVOLAT

Permanence à l'espace Corail d'Ancenis (sur rendez-vous)
Claude HUBERT 06 85 02 03 00
..... claude.hubert1@aliceadsl.fr

TEMPS & PARENTHÈSE

Céline Pichon 06 17 42 59 88
Stéphanie Delaunay 06 20 91 94 76
..... asso.tempsetparenthese@gmail.com

TRANSPORT SOLIDAIRE

Accompagnant Solidaire à la mobilité
pour le secteur Vallons-de-l'Erdre/Le Pin
Daniel FOURRIER 02 40 97 06 31
..... madfourrier@yahoo.fr

SECOURS CATHOLIQUE

Territoire du Pays d'Ancenis
07 86 49 60 69

SOS URGENCES MAMAN

Territoire Pays d'Ancenis
02 51 14 18 61



Carnet de vie

66 NAISSANCES

Bonnœuvre 6
Freigné 9
Maumusson 13
Saint-Mars-la-Jaille 24
Saint-Sulpice-des-Landes 8
Vritz 6

74 DÉCÈS

Bonnœuvre 8
Freigné 13
Maumusson 6
Saint-Mars-la-Jaille 36
Saint-Sulpice-des-Landes 5
Vritz 6

21 MARIAGES

Bonnœuvre 3
Freigné 5
Maumusson 5
Saint-Mars-la-Jaille 3
Saint-Sulpice-des-Landes 1
Vritz 4

Services médicaux

MÉDECINS

- > Dr M. et M^{me} MAINBOURG - 02 40 97 00 35
- > Centre de santé médical - 02 40 58 72 97
- > Centre de santé Erdre et Loire
02 40 98 33 65

AMBULANCES

Taxis GUÉRIN (SARL SEIFERT DELEPINE)
02 40 96 00 70

CABINET D'INFIRMIÈRES

M^{mes} VINCENT, SOUPAULT, LEMOINE,
DEMAS et M. BOURDIN - 02 40 97 08 61

CHIRURGIENS – DENTISTES

Dr SCHOTT, Dr FOUCHER - 02 40 97 00 47

KINÉSITHÉRAPEUTES

- > M. GUILLORÉ - 02 40 13 20 49
- > M. RABAULT/M^{me} MANIÈRE
02 28 00 15 63
- > M. COQUILLARD - 07 64 09 12 89

ORTHOPHONISTES

M^{mes} COLLIN, BARRE, DANGUY DES DESERT
02 40 97 40 11

OSTÉOPATHE

M. CAILLEAU - 06 70 23 43 78

PÉDICURE/PODOLOGUE

M^{me} PERRÉ FONTAINE - 02 40 13 26 89

PHARMACIE DU VAL DE L'ERDRE

02 40 13 26 89

Trouvez la pharmacie de garde la plus proche de chez vous. 32 37 (24h/24h)

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

02 40 97 80 26

Permanences Site de la Garenne

10 rue des Platanes - Saint-Mars-la-Jaille

ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)

1^{er} mardi de 14 h à 15 h 15

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Mercredi sur rendez-vous
02 40 97 64 05 ou 02 40 97 41 36

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

1^{er} et 3^e lundis après-midi sur rendez-vous
02 40 96 12 51

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous 02 85 29 33 00

MISSION LOCALE

1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois sur rendez-vous
de 9 h à 17 h - 02 40 96 44 30

MONSIEUR LE DÉPUTÉ YVES DANIEL

Sur rendez-vous : 09 67 06 38 17
y.daniel.depute@gmail.com

Numéros d'urgence

- > Pompiers : 18
- > SAMU : 15
- > Gendarmerie : 17
- > Numéro d'appel d'urgence européen : 112
- > Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114
- > Enfants maltraités : 119
- > Centre antipoison : 02 41 48 21 21
- > Centre médico-social : 02 40 97 04 70
- > Consultations PMI pour les enfants de 0 à 6 ans :
9 h-12 h 15 (1^{er} et 3^e jeudis)
14 h-17 h 15 (4^e jeudi)
- > GDF Urgence Sécurité Gaz :
08 10 43 34 44
- > Électricité : 09 69 32 15 15
- > Eau (Véolia) : 02 51 14 00 20

CIS de Saint-Mars-la-Jaille

Chef de Centre : Lieutenant Thierry GAUCHER

Président de l'Amicale : Kenny LEROUX

À l'occasion de la fête de la Sainte-Barbe qui s'est déroulée sur la commune déléguée de Freigné, l'Adjudant Sébastien LE ROUEIL, le caporal-chef Thierry DURAND et le sapeur Véronique GUÉRIN ont reçu la médaille d'honneur échelon « Bronze » pour 10 ans d'ancienneté. Les retraités François DENAIRE et Louis PASQUIER ont reçu la médaille de l'union départementale des sapeurs-pompiers pour service exceptionnel rendu.

7 Sapeurs ont été promus au grade supérieur

- > Gaëtan MERCHEZ et Franck RÉTIÈRE promus Adjudants
- > Jean-Bernard BARANGER promu Sergent
- > Jonathan RUSSELL et Tony LE GOFF promus Caporaux-Chefs
- > Benoît CHARLOIS promu Caporal
- > Alexis LE GOFF promu 1^{re} Classe

Arrivées/Départs

- > 4 recrues sont venues compléter l'effectif du CIS : Alexis CERISIER, Raphaël GUERIN, David KERVICHE et Pierre ROLLAND
- > 4 sapeurs-pompiers ont quitté le CIS par mutation : Anthony JOULIN, Lise VOISIN et Jean-Christophe TEMPLIER pour le CIS d'Anenis, Priscilla RIVAL pour le CIS de Couëron

- > 1 cessation d'activité, le sapeur Xavier RIGAUT au bout de 7 années d'ancienneté

Effectifs

27 sapeurs-pompiers dont 1 féminin répartis comme suit : 1 Lieutenant, 6 Adjudants, 4 Sergents, 7 Caporaux, 9 Sapeurs.

Le Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Mars-la-Jaille intervient sur les communes de Vallons-de-l'Erdre, Le Pin, Pannecé et Pouillé-les-Coteaux en 1^{er} appel. Le CIS est intervenu 329 fois en 2018 (contre 358 en 2017) dont 227 fois sur la commune de Vallons-de-l'Erdre (69 % de l'activité du CIS) : secours aux personnes : 202 – accident de la route : 44 – incendies : 56 – opérations diverses : 25

Les sapeurs-pompiers du CIS sont aussi intervenus pour renforcer des CIS lors :

- > des inondations à Châteaubriant en juin dernier sollicitant sur plusieurs jours l'effectif du CIS,
- > des émeutes à Orvault en armant un engin incendie sur 3 jours,
- > de la finale de la Coupe du Monde pour renforcer en secours à personnes le CIS Nantes Gouzé.

Je remercie tous les sapeurs-pompiers du CIS pour leur dévouement et disponibilité afin d'assurer un service de secours de qualité à la population et en particulier sur la sollicitation des événements cités ci-dessus.



Intervention des sapeurs-pompiers de Saint-Mars-La-Jaille aux inondations à Châteaubriant (juin 2018)

Remerciements particuliers aux collectivités et entreprises qui autorisent les sapeurs-pompiers du CIS de quitter leur travail pour intervenir.

DEVENEZ SAPEURS-POMPIERS !



N'hésitez pas à nous contacter : Tél. 06 73 07 08 57

**Le Chef de Centre,
LIEUTENANT Thierry GAUCHER**

Mairie

18 avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC

Saint-Mars-la-Jaille

44540 Vallons-de-l'Erdre

☎ 02.85.29.33.00

✉ contact@vallonsdelerdre.fr

www.vallonsdelerdre.fr



Horaires d'ouverture des mairies déléguées

Bonnoeuvre

Heures d'ouverture mairie et agence postale

Lundi, mardi : 9h – 12h15

Mercredi, jeudi, vendredi : 14h – 17h

Samedi (semaines paires) : 9h – 12h

Freigné

Heures d'ouverture mairie et agence postale

Lundi et vendredi : 14h – 17h

Mardi et jeudi : 9h – 12h15 / 14h – 17h

Mercredi : 9h – 12h15

Samedi (semaines impaires) : 9h – 12h

Maumusson

Heures d'ouverture mairie et agence postale

Lundi au vendredi : 9h – 12h15

Samedi (semaines impaires) : 9h – 12h

Saint-Mars-la-Jaille

Heures d'ouverture mairie

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h – 12h15 / 14h – 17h

Mardi : 9h – 12h15

Samedi : 9h – 12h

Saint-Sulpice-des-Landes

Heures d'ouverture mairie et agence postale

Lundi, mardi : 14h – 17h

Mercredi, jeudi, vendredi : 9h – 12h15

Samedi (semaines impaires) : 9h – 12h

Vritz

Heures d'ouverture mairie et agence postale

Lundi au vendredi : 9h – 12h15

Samedi (semaines paires) : 9h – 12h